

Festivals : s'adapter dans le brouillard

Les organisateurs veulent des précisions sur le fonds de compensation billetterie et sur les protocoles sanitaires. **PAGE 3**



ARTHUR VIGUIER

Pierre Lungheretti à Chaillot ?

L'arrivée de Rachid Ouramdane au théâtre national de la danse s'accompagnera de la nomination d'un directeur délégué. **PAGE 4**

Scolaires : les reports épuisent

La fermeture des écoles entraîne les annulations des séances scolaires. Les négociations tournent autour des indemnisations. **PAGE 8**

Que font les DRAC des crédits ministériels de la relance ? **PAGE 6**

BIMENSUELLE
N°492
16 avril 2021

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Soutien, reprise et relance, les trois clés de la sortie de crise

Face aux revendications portées par les « occupants » de théâtres et les syndicats de la culture, les réponses du gouvernement devront soulager la tension et donner des perspectives.

Loin de s'affaiblir, le mouvement d'occupation des théâtres s'est consolidé, touchant une centaine de lieux. Les actions que les « occupants » ont menées lors des deux derniers week-ends ont cherché l'ouverture vers d'autres secteurs où les travailleurs sont précarisés par la crise. On citera en exemples le forum nantais du 8 avril, ouvert par un grand bourdon de plusieurs dizaines de musiciens. Ou l'opération « traverser la rue », à Lorient, qui voyait des chercheurs d'emploi de métiers divers traverser joyeusement un boulevard pour saisir un emploi de l'autre côté, sous la harangue d'un Monsieur Loyal de cirque.

Assez de « coup par coup »

Du côté des directions, l'espoir d'une reprise au printemps semble céder le pas à l'exaspération. En témoigne la dernière lettre aux spectateurs des 2 Scènes de Besançon, signée d'Anne Tanguy. La directrice de la scène nationale y annonce l'annulation de la majeure partie de la fin de saison : « Il n'est plus possible de gérer cette crise au coup par coup, tant celle-ci s'installe dans la durée

et plonge notre secteur d'activité dans un état d'empêchement inédit. » Et de reprendre les revendications du mouvement d'occupation : « renouvellement de l'année blanche et mobilisation de crédits afin de soutenir l'activité. »

Débloquer l'année blanche

Deux réunions importantes étaient prévues le 14 avril, au retour de convalescence de la ministre de la Culture : celle sur les festivals (lire en page 3) et un Conseil national des professions du spectacle (CNPS). Ce dernier a été repoussé au 21 avril. La CGT-Spectacle en attend en particulier des annonces sur l'extension des droits sociaux des intermittents du spectacle, liés aux arrêts maternité et maladie. Ces promesses de Jean Castex du 11 mars n'étaient toujours suivies d'aucun texte réglementaire un mois plus tard. Demeure la revendication principale : la prolongation de l'année blanche. Selon Denis Gravouil, secrétaire général de la CGT-Spectacle, le gouvernement ne



Devant le théâtre Graslin de Nantes, le 8 avril

veut pas d'une prolongation qui résonnerait comme une concession trop forte, alors qu'il tient à faire passer sa réforme du régime général. Denis Gravouil voit une possibilité d'avancer sur trois points : le plan de reprise concerté de l'activité (proposition reprise par nombre de maires de grandes villes), les droits sociaux et les préconisations d'André Gauron. La mission de ce dernier sur l'intermittence a été rallongée, alors qu'elle devait aboutir fin mars. L'alternative à la prolongation de l'année blanche passerait par des dispositifs adaptés aux nouveaux entrants et aux jeunes diplômés, ainsi que des mesures ciblées sur certaines catégories. Pour la CGT, pas question de se consoler avec une simple « clause de rattrapage », limitée à six mois et sous condition d'ancienneté, ou

réservée à quelques segments du du spectacle. « Il faut que la prolongation des droits fonctionne sur un an après la fin de l'empêchement de travailler, sinon trop de gens vont rester sur la touche », assure Denis Gravouil.

Un protocole de reprise

Au Syndec, on attend le gouvernement sur le protocole de réouverture de janvier. Elle pourrait se faire en trois phases : jauges à 35 %, 65 % puis 100 %. « Mais nous ne savons toujours pas sur quels critères sanitaires ou sur quoi sont fondés ces chiffres », se désole Vincent Moisselin, directeur général du syndicat. L'autre contrainte serait de proposer la lecture (facultative pour les spectateurs) d'un QR code de traçage du public, comme dans les bars et restaurants. Quoi qu'il en soit, le Syndec prépare un mot d'ordre : « Au déconfinement, nous rouvrons ». Une manière d'affirmer qu'il n'est plus question pour les théâtres de passer après les autres lieux recevant du public. Et de brandir la menace d'un nouveau recours devant le Conseil d'État. ■

YVES PERENNOU

COLLECTIVITÉS

Les maires veulent une reprise différenciée

De Nathalie Appéré (PS, Rennes), à Catherine Vautrin, présidente (LR) du Grand Reims, les maires de 61 grandes villes, ont écrit le 7 avril à Emmanuel Macron pour lui demander d'envoyer aux acteurs de la culture des signaux forts et une méthode de travail, pour stabiliser des perspectives à court, moyen et long terme. Une initiative de l'association France Urbaine, présidée par Johanna Rolland, maire de Nantes (PS). « Sans perspectives, nous craignons que la très grande détresse des profes-

sionnels de la culture, de plus en plus vive chaque jour, se mue progressivement en amertume, puis en colère. Les occupations d'établissements culturels se multiplient dans nos villes autour de revendications qui vont s'élargissant, de la réouverture d'équipements culturels à d'autres revendications. » Les signataires rappellent qu'en tant qu'ils assument la propriété et la gestion d'équipements culturels. Ils souhaitent de la concertation et des conditions de reprise adaptées à la situation sanitaire réelle de chaque territoire. **I**

L'Unedic mesure l'impact sur l'emploi

ÉTUDE. L'Unedic a publié, fin mars, une observation de l'impact de la crise sur l'emploi intermittent dans le spectacle en 2020. Le chiffre global est nettement moins terrible qu'escompté : l'activité dans le spectacle professionnel (sans compter les employeurs occasionnels) est 71 % de celle de 2019. Mais le chiffre tombe à 59 % pour le spectacle vivant, à 50 % pour le spectacle vivant privé et à 42 % pour la prestation technique. D'autres secteurs, comme la radiodiffusion, n'ont guère été impactés et la production de films d'animation a même surperformé (108 %). L'étude par métier, montre une activité à 64 % pour les artistes (57 % pour les musiciens et chan-

teurs) et à 48 % pour les techniciens plateau. 57 % des 118 000 personnes indemnissables au titre des annexes 8 ou 10 ont déjà cumulé plus de 507 heures de travail à la fin décembre 2020 (65 % des techniciens et 50 % des artistes). Les auteurs conviennent que les allocataires travaillant le plus souvent dans le spectacle vivant ont plus de difficultés à cumuler des heures d'affiliation. Le revenu brut moyen mensuel baisse de 2 500 à 2 200 euros sur un an. La baisse sur les seuls salaires est de 37 %, en partie seulement amortie par la hausse de l'indemnisation. La baisse de salaire atteint 60 % dans la branche de la prestation technique. **I Y. P.**

Clause de rattrapage ?

Cette étude fait aussi un focus sur l'ouverture d'une clause de rattrapage au 1^{er} septembre 2021. Cette clause est une disposition existant depuis 2016 dans les annexes 8 et 10. Il s'agit d'une avance sur les mois à venir, sur une durée maximum de 6 mois. Elle concerne les allocataires qui ne bénéficient par des 507 heures sur la période de référence, mais ont au moins 338 heures et 5 années d'affiliation dans le champ des annexes 8 et 10. Si le complément d'heures n'est pas réalisé pendant les six mois, la clause cesserait d'être active au 1^{er} mars 2022.

Baisse de 50% du chiffre d'affaires au dernier trimestre

SPECTACLE VIVANT PRIVÉ. La perte de chiffre d'affaires des secteurs culturels marchands⁽¹⁾ au quatrième trimestre 2020 s'élève à 1,6 milliard d'euros au regard du quatrième trimestre 2019, soit une baisse de 7%. La projection cinématographique (-81 %) et le spectacle vivant (-50 %) sont les plus touchés. Le Département des études et statistiques du ministère de la Culture a présenté ces chiffres le 6 avril. Les recettes du spectacle vivant marchand ont chuté de 43 % sur l'année. Au contraire, le jeu vidéo est en hausse de 21 %. Comment le spectacle vivant marchand a-t-il pu conserver la moitié de ses recettes

au quatrième trimestre ? Les auteurs avancent des explications : les ressources financières relatives à des activités passées, des captations audiovisuelles, des encaissements de billetterie pour des spectacles futurs, des prestations techniques pour des répétitions et des captations, des déclarations de TVA sur des opérations liées à des aides publiques reçues en 2020. L'étude repose sur des données Insee issues des déclarations de TVA **I Y. P.**

(1) L'enquête exclut donc le secteur « non marchand » qui regroupe les biens et services vendus à un prix représentant moins de 50 % des coûts de production, car bénéficiant d'aides publiques.

LE SYNAVI: «AUDACE ET VOLONTÉ POLITIQUE»

Le Synavi (Syndicat national des arts vivants) organisait des « Assises du tiers secteur du spectacle vivant » le 8 avril. Elsa Maupeu, coprésidente du Synavi, y déclarait :

« Face à l'embouteillage qui se profile, l'idée est de chercher d'autres lieux qui peuvent participer à la diffusion et inciter les programmeurs à être audacieux : comment programmer des spectacles qui n'auraient pas été programmés sans la crise et être dans l'aide, le soutien au secteur. On sait que s'il n'y a pas un effort, l'impact sera énorme sur les créations en cours ou à venir. On a besoin d'audace et de volonté politique. »



Elsa Maupeu

CONSERVATOIRES : STATUT D'ÉTUDIANT

Participant à l'occupation du Théâtre de la Commune à Aubervilliers, les élèves en formation professionnalisante de théâtre dans les conservatoires de Seine-Saint-Denis réclament la mise sous co-tutelles de leurs formations par le ministère de la Culture et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Et ce, afin de bénéficier du statut d'étudiants, notamment pour bénéficier des bourses étudiantes : « Nous sommes beaucoup à cumuler un parcours universitaire, une formation en conservatoire, un job alimentaire et des premiers projets la plupart du temps non rémunérés. Ces conditions nous éparpillent dans nos objectifs et nous empêchent de tirer le meilleur de nos formations », plaident-ils.

La lettre du spectacle

Relations abonnés : 02 44 84 46 00

RÉDACTION ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30.

redaction@lalettredu spectacle.com. **Directeur de la publication :** Nicolas Marc. **Rédacteur en chef :** Yves Perennou.

Journalistes : Tiphaine Le Roy, Thibault Dumas. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Mathieu Dochtermann, Philippe Verrièle. **Direction artistique :** Éric Deguin.

Mise en page : Émilie Le Gouëff. **Publicité et marketing :** Pascal Clergeau. **Comptabilité :** Joëlle Burgot.

Relations abonnés : Véronique Chema, Maëva Neveu.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 336 euros TTC

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 79 euros TTC (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement). Impression : Caen Repro (14).

Une publication M Médias. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes 404 398 067. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 0425178729. ISSN : 1294-2499.

Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite.

M MÉDIAS



FESTIVALS

Quel fonds de compensation face aux jauges réduites ?

Mardi 13 avril, le Centre national de la musique devait arrêter les critères du Fonds festivals de 20 millions d'euros annoncé par le ministère de la Culture le 18 février. Le lendemain, un troisième rendez-vous était prévu entre les festivals et le ministère, pour préciser les protocoles sanitaires. Plusieurs festivals pourraient alors choisir l'annulation, comme après le premier cadre leur fixant 5 000 spectateurs assis et distancés. Les organisateurs défendent la possibilité d'un public assis, masqué avec gestes barrières, mais sans distanciation en plein air.

Le fonds devra compenser les déficits liés aux pertes financières de festivals aux formats adaptés. L'hypothèse d'abord avancée par le ministère – combler à hauteur de 50 % les pertes dans la limite de 200 000 euros par événement – a fait bondir nombre d'organisateur dont les structures ont peu de fonds propres. S'adapter en 2021 pourrait signifier disparaître en 2022. Les deux syndicats du secteur des musiques actuelles, le Prodis et le SMA, se sont donc mis d'accord sur des schémas de prise en charge des pertes, proposés au ministère de la Culture. Le but est d'obtenir une prise en charge la plus élevée

possible, avec un système de tranches qui couvrirait 90 % des déficits les moins élevés, puis un pourcentage moindre pour les déficits supérieurs. Le ministère de l'Économie veille à ce que cette compensation ne dépasse pas les 20 millions alloués aux festivals musicaux. Étrangement, les critères de ce fonds seront votés avant que les protocoles sanitaires ne soient précisés. Un siège occupé sur deux ou trois ? Ou bien un siège entre chaque groupe de spectateurs ? Quelles conditions de bars et de restauration ? Autant de données qui affecteront l'équilibre financier des festivals. Des critères de bonification pourraient concerner les festivals habituellement organisés debout, avec de grandes jauges ou un camping, les plus compliqués à adapter. Les festivals devant annuler en dernière minute pourraient solliciter ce fonds, les autres annulations relèveront des aides transversales de l'État.

Loctroi du Fonds festivals sera arbitré par le CNM avec le conseiller musique de chaque DRAC. Les sommes seraient versées en deux fois, avant le festival et après son bilan financier. Les critères et les formulaires de demandes devraient être rapidement en ligne sur le site du CNM. ■ NICOLAS DAMBRE

LAURENT BAYLE PROLONGÉ.

La chaîne France Musique annonçait le 12 avril que le ministère de la Culture s'apprêtait à prolonger le mandat de Laurent Bayle à la direction de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris. La Ville de Paris et le ministère ne seraient pas parvenus à s'entendre sur un candidat à la succession de Laurent Bayle, 70 ans, dont le mandat arrivait à échéance le 31 mars.

MUSIQUE CONTEMPORAINE : QUEL CHEMIN ?

Le Centre national de la musique (CNM) publie une « note » sur la musique contemporaine, signée du journaliste Laurent Vilarem, qui ressemble à la fois à un manifeste et à un programme de relance. Elle constate les points faibles économiques dans ce champ musical : grandes inégalités de revenus entre les compositeurs à forte notoriété et les autres, niveau bas des rémunérations de commandes, chute des recettes de droits d'auteur, inégalité hommes-femmes, manque de visibilité médiatique, défaut d'identification du genre par le public. Parmi ses propositions, il souhaite un renforcement des aides aux reprises, une meilleure formation administrative aux compositeurs, des résidences pour une présence territoriale et, surtout, pour développer l'audience, il compte sur le croisement des arts et sur Internet.

Grands théâtres de plein air : s'adapter dans le brouillard

FESTIVAL. Après avoir lancé une campagne intitulée #FestivalsDebout, beaucoup d'organisateur de festivals de musique estivaux avaient fixé comme date butoir le 31 mars pour une décision. La Foire aux vins de Colmar, puis Lollapalooza, Beauregard, Main Square, Musilac, les Eurockéennes... ont annulé, en raison du cadre de 5 000 personnes assises ou parce que leur calendrier ne leur permettait plus d'attendre les précisions du ministère de la Culture. Certains les ont anticipées, comme les Nuits de Fourvière. Dominique Delorme, directeur du festival lyonnais (du 27 mai au 30 juillet), admet : « On ne pouvait plus reculer, le programme part chez l'imprimeur, la billetterie sera lancée le 4 mai. Nous nous sommes basés sur les protocoles en vigueur en septembre dernier, soit 60 % de jauge. Fin mars a surgi la possibilité d'une ouverture des lieux culturels en trois étapes : à 35 %, à 65 % puis à 100 % de jauge. Nous n'avions pas imaginé cette première étape que nous projetons pour les quatre premières semaines du festival. » Le Grand Théâtre gallo-romain (3 200 spectateurs assis en plein air), navire amiral des Nuits de Fourvière,



Au théâtre antique de Vienne

sera le principal lieu pour instaurer la distanciation sociale, économiquement intenable dans le petit théâtre de l'Odéon. Un moyen aussi de réduire les coûts techniques de la manifestation, dont le budget devrait baisser de 13 à environ 9 millions d'euros, avec un soutien identique de la Métropole de Lyon (3,2 millions). « L'enjeu était d'organiser un festival quoi qu'il arrive, mais en préservant son équilibre financier », ajoute Dominique Delorme, qui compte sur le Fonds festivals du CNM. Les contrats de cession des spectacles ont été proportionnés aux jauges, avec des clauses de révision si ces jauges peuvent être augmentées. Également organisé dans un amphithéâtre

en plein air avec un public assis, Jazz à Vienne (23 juin-10 juillet) s'est fondé sur une jauge de 60 %, comme à l'automne, pour mettre en vente ses concerts le 6 avril. Les concerts d'Ibrahim Maalouf et du britannique Jamie Cullum sont dédoublés. « Ces artistes font complet lorsqu'ils viennent au festival. Ils ont consenti à moindre coût un seul contrat de cession réunissant les deux concerts. Des artistes réduiront le nombre de musiciens ou de techniciens, comme Deluxe ou Lianne la Havas. Nous espérons avoir quelques garanties du CNM avant l'ouverture des portes du festival », relate Benjamin Tanguy, directeur artistique de Jazz à Vienne. Le public semble se mobiliser puisque l'un des deux concerts d'Ibrahim Maalouf est complet et les 1 000 pass de sept soirées ont trouvé preneurs. Jazz in Marciac a choisi d'attendre les annonces du ministère de la Culture sur la distanciation et envisage une édition réduite en durée. Plusieurs artistes notamment internationaux, comme Herbie Hancock ou Gregory Porter, ont d'ores et déjà annulé leurs tournées européennes, compliquant la tâche des festivals qui tenteront de s'adapter. ■ N. D.

THÉÂTRE NATIONAL

Chaillot : Pierre Lungheretti pressenti en directeur délégué

A lors que le chorégraphe Rachid Ouramdane a pris ses fonctions de directeur de Chaillot - Théâtre national de la danse le 5 avril, il est acquis qu'il sera accompagné, dans les semaines à venir, d'un collaborateur au titre non arrêté, mais qui aura les fonctions d'un directeur délégué. Selon nos informations, il devrait s'agir de Pierre Lungheretti, actuel directeur général de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, à Angoulême. Membre du cabinet de Frédéric Mitterrand où il a été chargé du spectacle vivant puis directeur de cabinet, il a ensuite été adjoint du directeur de la DGCA en 2012-2013, et directeur de la DRAC de Poitou-Charentes. Il est aussi président du CCN de Grenoble et proche de Rachid Ouramdane. Il devrait rejoindre

Chaillot selon les possibilités de se dégager de ses fonctions actuelles. Se posera alors la question de sa place dans l'organigramme, entre l'administrateur général, Réda Soufi, et la secrétaire générale Fanny Cohen, sachant qu'Agnès Chemama et Jarmo Juha Penttila gardent leurs fonctions de conseillers à la programmation. Cette arrivée tranche avec ce qui était entendu jusqu'alors et avec l'esprit de la nomination. Il ne fait, en revanche, pas de doute qu'un tel soutien sera précieux pour Rachid Ouramdane. Alors qu'il prenait ses fonctions à Paris, le festival Montpellier Danse confirmait que le chorégraphe ferait l'ouverture de la prochaine édition, un enjeu artistique fort et expression du dilemme d'avoir nommé un artiste à la tête d'une institution. | PHILIPPE VERRIÈLE

Yoann Bourgeois conforté et entouré

GRENOBLE. Le communiqué du Centre chorégraphique national de Grenoble du 30 mars pouvait se lire comme une simple confirmation de Yoann Bourgeois comme seul directeur, après le départ de Rachid Ouramdane à Chaillot. La réalité traduit la volonté des tutelles de ne pas se laisser dicter leur conduite par les remous de l'affaire de plagiat dans laquelle le circassien-chorégraphe est mis en cause (*La Lettre du Spectacle* du 5 mars). Le choix des tutelles est de laisser Yoann Bourgeois continuer « jusqu'au terme de son second mandat » comme le dit, sibyllin, le communiqué, c'est-à-dire jusqu'à la fin 2022. Il pourra alors demander le renouvellement. Dans le même temps, les deux artistes associés au CCN, le chorégraphe Laurent Pichaud et la circassienne Inbal Ben Haim, y restent jusqu'à décembre 2022 et

devraient être plus fortement impliqués dans l'action du CCN. Un autre chorégraphe sera associé à la rentrée de cette année. Par ailleurs, Yoann Bourgeois est entouré de deux personnalités qui assurent des fonctions de direction adjointe, d'une part Erell Melscoët, collaboratrice de Rachid Ouramdane dont elle a été assistante à la création (chargée de la production et de la diffusion), est désormais directrice adjointe, chargée du territoire et de la prospective, et Yves Le Sergent, directeur adjoint administration et production. Quant à la question du plagiat ou des « emprunts », un processus de négociation avec les artistes concernés a été engagé par le CCN sous l'égide de la SACD et doit travailler à trouver les modalités d'un accord, voire à ouvrir une réflexion sur les questions artistiques et éthiques ouvertes par cette affaire. | P. V.

CONCERT-TEST : APPEL À L'AIDE.

Olivier Darbois, président du Prodiss a écrit à Emmanuel Macron, le 12 avril, pour lui demander de confirmer le projet de concert-test avec l'AP-HP (hôpitaux de Paris). « Il faut désormais que le protocole d'expérimentation soit validé très prochainement », plaide Olivier Darbois.

CCN DE LA ROCHELLE : SHORT-LIST.

La short-list des candidats à la succession de Kader Attou comme directeur du Centre chorégraphique national de la Rochelle a été dévoilée le 30 mars. Première surprise, alors que 41 personnalités avaient répondu (une 42^e s'est désistée), soit une participation exceptionnelle, la commission n'a présélectionné que quatre dossiers. La récente short-list pour le CCN du Havre comporte six noms pour 17 candidats. Il semble que faute de candidatures féminines suffisantes, ce serait sur leur nombre que s'est modelée la short list. La seconde surprise tient aux noms retenus. Olivia Grandville, le tandem Valeria Giuga - David Rolland, Marc Lacourt et Christian Ubl, en particulier pour les trois derniers noms ne font pas parties des artistes que l'on attendait à ce poste. La municipalité rochelaise a voulu marquer une rupture avec la direction de Kader Attou, ce qui conduit à privilégier des candidatures comme celle de Marc Lacourt, chorégraphe du domaine jeune public ou comme le Nantais David Rolland, repéré pour ses chorégraphies participatives. Les parcours d'Olivia Granville, grande interprète de Bagouet qui développe depuis trente ans un univers personnel, ou Christian Ubl qui crée depuis 2005, sont plus habituels. Les candidats seront auditionnés le 10 juin pour une prise de fonction au 1^{er} janvier.

Sur les scènes bretonnes, Denez varie les formats

MUSIQUE. L'artiste national en « circuit-court », une planche de salut pour les festivals ? C'est la situation du chanteur breton Denez Prigent, installé en Côtes-d'Armor et programmé dans de grands festivals cet été, aux Chants de marins de Paimpol (22), au festival metal Motocultor, près de Vannes (56), à l'Interceltique de Lorient... Si les grands rassemblements comme Paimpol restent incertains, Denez Prigent compte aussi une série de concerts acoustiques (avec violoncelle, duduk et violon) dans des lieux patrimoniaux comme l'abbatiale de Tréguier (22), ou à Saint-Pol de Léon (29), avec un chœur d'enfants. Le chanteur garde en réserve



PIERRE TERRASSON

une troisième formation, dédiée à la danse, alliant tradition bretonne et électro. Ce spécialiste de la gwerz (mélodie tragique) adore la scène : « J'ai chanté dans toutes sortes de lieux, des auditoriums classiques, le stade de France, les Vieilles Charrues devant une foule dont on ne voit pas le bout, à la cathé-

drale de Quimper ou dans une veillée de 15 personnes. Ce qui compte c'est le rapport avec le public ». Il sort son 11^e album (*Stur an avel*) le 16 avril, et entre en résidence à Plestin-les-Grèves (22) avec une partie des collaborateurs de cet album où figurent Yann Tiersen et Oxmo Puccino, pour adapter une version scénique. « *Le concert est miracle*, déclare-t-il. Les gens sont très sollicités par les écrans, leur esprit est focalisé par du bidimensionnel. Or le temps du concert, ils quittent tout cela, ils se déplacent, ils payent, trouvent à garer la voiture, s'assoient à côté de gens qu'ils ne connaissent pas. Ils viennent quand même. C'est un miracle. » | Y. P.

SCÈNE NATIONALE

MC2: un nouveau projet, à quel prix ?

L'intention d'Arnaud Meunier de réorganiser la direction de la MC2, scène nationale de Grenoble, a conduit à un conseil d'administration (CA) extraordinaire, le 7 avril. L'organigramme du nouveau directeur prévoit en effet la suppression de quatre postes de direction (ressources humaines, secrétariat général, communication, relations avec le public). Les directrices et directeur concernés avaient refusé une première proposition de rupture conventionnelle et alerté la présidente de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC), exprimant leur surprise et leur colère d'être écartés avant même de commencer à travailler avec Arnaud Meunier (*La Lettre du Spectacle* du 2 avril). « J'ai trouvé que ça allait trop vite, je l'ai dit à Arnaud Meunier et je pense qu'il l'a compris, déclare Lætitia Rabih, présidente et élue de Grenoble métropole. Sur le plan humain, j'avais à cœur que les partenaires de l'établissement public soient clairement informés des intentions du directeur et que la dimension humaine soit prise en compte. ». Les élus au conseil d'administration n'avaient

cependant pas à contester au directeur une décision d'embauche ou de débauche. S'opposer à son projet d'organigramme aurait conduit à remettre en question son recrutement d'il y a quelques mois à peine. Le CA extraordinaire a donc au contraire renouvelé son soutien à Arnaud Meunier. Lætitia Rabih souligne que les suppressions de postes ne relèvent pas d'un coup de tête et que le nouvel organigramme a été élaboré après avoir rencontré les représentants du personnel, ainsi que la DRAC, qui l'a validé.

Elle devait rencontrer les quatre directeurs concernés jeudi 15 avril. L'objectif sera de chercher des solutions et de négocier pour éviter une procédure aux prud'hommes. Le coût de l'opération n'a pas manqué d'être évoqué lors du CA. « La MC2 termine l'exercice 2020 avec des comptes nettement excédentaires. C'est tout de même paradoxal que cet excédent lié à la réduction d'activité serve à régler des indemnités de gens dont les compétences ne sont ni contestables ni contestées », s'alarme un autre membre du conseil d'administration. | Y. P.

Les politiques culturelles au Théâtre 14

COLLOQUE. La table ronde « La valorisation des territoires par la culture », organisée le 30 mars, à Paris, par le Théâtre 14, dans le cadre du colloque « Culture: essentielle? », a fait consensus sur quelques points. Ce qu'on peut appeler le « modèle de développement de Bilbao », ou le « modèle de Nantes », en France, serait dépassé. Jugée comme une façon « d'instrumentaliser » la culture à des fins économiques, en « assignant les acteurs culturels à valoriser les chiffres », cette idée anglo-saxonne échoue même outre-Manche, d'après Basile Michel. Selon ce maître de conférences en géographie à l'Université de Cergy, les « stratégies territoriales » hexagonales en sont pourtant toujours « imprégnées » : « Ce qui ne renvoie pas à l'attractivité touristique est mal pris en compte » relève-t-il. Les élues présentes approuvent. La valorisation doit être aussi « sociale et symbolique », selon Jacqueline Belhomme, maire (PCF) de Malakoff. Florence Portelli, vice-présidente (ex-LR) en charge de la culture à la Région



Basile Michel



Florence Portelli



Romaric Daurier



Jacqueline Belhomme

Île-de-France, la rejoint : « Il faut valoriser les êtres humains avant les territoires. Parfois, il faut accepter que les choses soient déficitaires. » Pour Romaric Daurier, directeur du Phénix (scène nationale de Valenciennes), la notion de territoire est floue, et doit être repensée, à l'aune des « jeunes », par exemple, qui évoluent « dans un territoire extrêmement assigné qui est essentiellement numérique. » Des pistes sont aussi esquissées : l'urgence à investir dans l'éducation artistique et culturelle, la circulation des créations sur le territoire, le « hors les murs », ou la valorisation des banlieues. Quant à la notion de « droits culturels », elle laisse sceptique Jacqueline Belhomme pour qui « on a pas fini de faire des colloques pour comprendre ce que ça veut dire ». Elle est rejointe par Florence Portelli : « Cela ne veut rien dire, c'est du vent. » Toutes et tous se retrouvent cependant autour de l'idée consensuelle « d'une ville et d'une culture faites avec les habitants. » Vidéos du colloque sur : theatre14.fr |

MATHIEU DOCHTERMANN

ILS ONT DIT



JACK LANG

PRÉSIDENT DE L'IMA
ANCIEN MINISTRE
DE LA CULTURE

« Bien sûr, il faut répondre aux urgences, mais il faut tenter d'enjamber cette crise. Il ne faut pas craindre de renverser la table, d'être à la mesure d'un temps, de saisir l'occasion. Je rêverais que la période qui s'ouvrira après soit une période de révolution culturelle. Dans beaucoup de domaines, l'État doit donner une impulsion, donner de la force. Trop de choses vont à vau l'eau. On accepte pour les industries audiovisuelles une domination croissante de monopoles et d'industries nord-américaines. »

Le 30 mars, au Théâtre 14

BESANÇON: JOUR DE DANSE AUGMENTÉ.

Le festival Jour de danse qu'organise depuis 10 ans la compagnie de la chorégraphe Nathalie Pernette, à Besançon, est confirmé et durera cinq jours (du 23 au 27 juin) au lieu de trois. Cette édition 2021 reprend la programmation annulée de l'année dernière (6 compagnies) et y ajoute la programmation 2021. Ce sont donc 16 propositions qui se partageront les espaces publics. Cette manifestation met l'accent sur la danse en extérieur, dans les musées ou au FRAC de Franche-Comté. Ce dernier a ouvert, pour les professionnels, l'exposition « Danser sur un volcan » consacrée aux relations entre danse et arts plastiques. L'extension du festival a été possible grâce au soutien des tutelles : la Ville a maintenu sa subvention 2020 et celle de 2021, pour un total de 70 000 euros auxquels s'ajoutent l'apport de la scène nationale (Les 2 Scènes) pour 30 000 €, le maintien des aides du Département du Doubs et autres partenaires.

VOD AU BÉJART BALLET.

Le Béjart Ballet Lausanne (BBL) dévoile sa plateforme de vidéo à la demande (VOD). Elle a été baptisée bejart.tv et permet d'accéder aux documentaires, archives et extraits de ballets du chorégraphe disparu en 2007. L'abonnement annuel est à 29,99 dollars (US). Pour le lancement, le BBL fait une offre sur des extraits du répertoire, une interview de Maurice Béjart de 1971 et quatre documentaires. Le BBL qui dépend des tournées pour son équilibre économique est à l'arrêt depuis le 16 mars.

MINISTÈRE

Que font les DRAC des crédits de la relance ?

Le ministre de la Culture avait annoncé, lors de la présentation du plan de relance 2021-2022 de la culture, une enveloppe de 432 millions d'euros au niveau national pour le soutien au spectacle vivant, dont 60 M€ déconcentrés en DRAC (soit 30 M€ en 2021 et 30 M€ en 2022). S'y sont ajoutés depuis le deuxième confinement, 20 M€ supplémentaires. Mais l'utilisation de ces crédits dans les DRAC reste une inconnue pour beaucoup d'opérateurs culturels. Nous

avons interrogé les 12 DRAC de métropole. Deux d'entre elles ont immédiatement répondu, sur la part qui leur revient des 30 M€ de la première annonce. Le dossier de presse national publié le 31 mars détaille certes des actions dans les territoires, avec une carte (culture.gouv.fr/carte-france-relance), mais il s'agit de chantiers de modernisation de transition écologique sur des bâtiments. Nous publierons la suite des réponses dans nos prochains numéros.

Bretagne : 1,2 M€ pour le spectacle vivant

La DRAC Bretagne dispose, à ce stade, pour le spectacle vivant dans le cadre du plan de relance, d'une enveloppe de 1,5 M€ en faveur de la transition énergétique et numérique des lieux de création (un appel à projets est en cours) et d'une enveloppe de 1,2 M€ pour la sauvegarde et la relance du secteur du spectacle vivant. « *Il est trop tôt pour vous donner une réponse détaillée de l'affectation de ces crédits dans la mesure où celle-ci est en cours d'examen et nécessite une évaluation au cas par cas de chaque situation* », indique La directrice de la DRAC Bretagne, Cécile Duret-Masurel. Toutefois, les grands axes sont :

- Le soutien aux équipes artistiques, particulièrement touchées par la crise ;
- Le soutien aux labels et réseaux du spectacle vivant pour accompagner la reprise d'activité

Pays de la Loire : trois priorités

La DRAC des Pays de la Loire va gérer 2,6 M€ dans le cadre des 30 M€ de la relance initiale annoncée pour 2021 (autant à venir pour 2022). La relance du secteur vivant musical est une des trois priorités. Il sera doté de 1,2 M€ en Pays de la Loire sur trois axes : 1) les équipes artistiques, les producteurs, la permanence artistique sur les territoires, l'emploi des artistes-interprètes (résidences) ; 2) les compositeurs et la création musicale (accompagner les structures de création et de diffusion : orchestres, opéras, SMAC, conservatoires) ; 3) les projets liés aux tiers-lieux et ateliers de fabrique artistique, portant sur un projet musical significatif et fortement impacté par la crise.

La deuxième priorité est la relance de la programmation spectacle vivant hors musique. Cela mobilisera 1,4 M€ pour la diffusion de spectacles des labels et réseaux, pour les équipes indépendantes les plus fragilisées par la crise et pour les projets en coopération liés aux lieux intermédiaires et ateliers de fabrique artistique non éligibles à d'autres dispositifs.

et l'emploi à travers divers soutiens. Sont cités en exemples : 50 000 euros pour aider Spectacle vivant en Bretagne à financer des aides aux répétitions de reprise de spectacles et à la captation en sus de l'aide à la diffusion des compagnies et ensembles bretons ; 140 000 euros pour l'aide à la création théâtre, cirque, marionnettes-théâtre d'objets, arts de la rue et de l'espace public de la DRAC Bretagne ; 26 projets de compagnies, ayant eu un avis favorable de la commission, seront aidés en 2021 pour un total de 445 000 euros. Sont également prévues des « *enveloppes globales* » pour répondre aux besoins et projets des labels et réseaux de l'État, mais aussi les scènes de territoire.

La DRAC a réuni l'ensemble des acteurs concernés (60 lieux, 120 compagnies) par ces mesures de relance afin de préciser les axes de soutien et débattre de la reprise. Les dossiers qui s'inscrivent dans la relance seront largement majoritaires. On peut citer en exemple le laboratoire Dance, mené par la compagnie Yvann Alexandre (*La Lettre du Spectacle* du 2 avril) ou encore l'action du centre dramatique national Le Quai, à Angers, qui donnera une visibilité à l'automne aux compagnies régionales, en particulier vis-à-vis des programmeurs. Parmi les actions de sauvegarde prévues vis-à-vis des acteurs très sensibles à leur taux de recettes propres, la DRAC Pays de la Loire interviendra auprès de la scène de musiques actuelles Stereolux de Nantes. « *Ce type de dossiers est toutefois minoritaire* », précise-t-on à la DRAC. La part dévolue à la Région sur les 20 M€ supplémentaires annoncés par Jean Castex le 11 mars n'est pas encore connue. **Y.P.**

L'ÎLE-DE-FRANCE VOTE SES AIDES.

Le 1^{er} avril, le conseil régional d'Île-de-France a attribué 150 000 € au le Prodiss pour financer un concert-test à l'Accor Arena (Bercy). C'est l'une des subventions d'un volet culturel qui totalisait 8 M€ pour le spectacle vivant dans cette session du conseil régional. Dans cette enveloppe, il faut compter 20 conventions quadriennales de permanence artistique et culturelle (PAC) renouvelées (900 000 €), 70 aides à la diffusion et à la création (1,3 M€) et plusieurs aides à l'investissement d'action culturelle : 70 000 € pour la construction d'un centre social (Maison communautaire) à Sarcelles, 500 000 € pour la réhabilitation de la Maison du développement culturel dans le quartier des Agnettes de Gennevilliers, 700 000 € pour la relocalisation et l'aménagement du Centre des musiques Didier-Lockwood à la ferme du Bois Briard, un projet porté par Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart. S'ajoutent à cela 2 M€ pour 230 nouvelles aides exceptionnelles « Covid-19 ». Dans ce cadre, 1,3 M€ concerne le spectacle vivant dont 480 000 euros répartis en 72 aides à des associations, compagnies, équipes artistiques ; 555 000 € attribués à des lieux (salles de spectacle, cabarets, discothèques, etc.) pour s'équiper en moyens de protection (29 aides).

SIMULATEUR D'ALLOCATIONS.

Pôle emploi vient de mettre en ligne un simulateur qui permet d'estimer le montant de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) des intermittents du spectacle. En indiquant notamment le nombre d'heures, la date du dernier contrat, le salaire de référence, l'outil estime le montant de l'allocation. simulcalcul.pole-emploi-services.fr

DEUX-SÈVRES : PLAN CULTURE.

Le Département des Deux-Sèvres a déployé un plan de soutien à la culture en quatre axes. Pour l'adaptation de spectacles aux contraintes d'une diffusion dans les collèges et les établissements sociaux, 30 000 euros de subventions ont été répartis entre 29 projets. 130 000 euros sont en plus destinés à prendre en charge 80 % des coûts du montant du contrat de cession. Chaque compagnie professionnelle du spectacle vivant résidant en Deux-Sèvres pourra la solliciter une fois par an. Le Département soutient, par ailleurs, l'élaboration d'un catalogue de spectacles en ligne à l'adresse : annuaire-spectacles.deux-sevres.fr. Enfin, le Département a voté, le 8 mars, la reconduction d'une enveloppe de 200 000 euros pour le Pass Culture-Sport.

CAPITALE DE LA CULTURE

Villeurbanne 2022, capitale des jeunes et de la culture

Villeurbanne, où la moitié des 150 000 habitants a moins de trente ans, met en avant la jeunesse pour le projet qui lui a valu, le 30 mars, le label de la Capitale française de la Culture, créé pour « mettre à l'honneur, tous les deux ans, le projet d'une commune ou un groupement de communes de 20 000 à 200 000 habitants se distinguant par le soutien à la création, la valorisation du patrimoine, la transmission artistique et culturelle et la participation des habitants ». La ville accolée à Lyon possède déjà des établissements culturels majeurs, entre autres, un centre dramatique national (CDN), un centre national des arts et de la rue et de l'espace public (Cnarep) et va déployer avec eux un « socle pérenne » et un autre « événementiel », de septembre 2021 à décembre 2022. Il s'agit d'embrasser l'année scolaire puisque de nombreuses actions seront en lien avec les écoles comme les Mini-mixes (mini centres culturels) ou via un atelier itinérant imaginé par Jean Bellorini. Le directeur du TNP poursuit dans ce cadre sa troupe éphémère et travaillera avec le chorégraphe Nicolas Musin



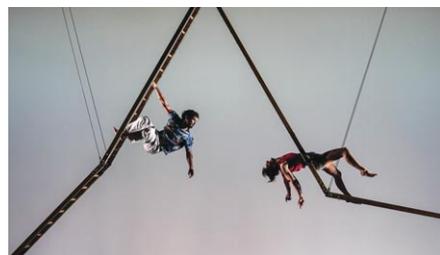
à un spectacle mêlant sport et culture, *Archipel*. Des projets déjà engagés seront amplifiés comme la venue du théâtre du Soleil avec *L'Île d'or*, en juin 2022. Cette troupe pourra, grâce à ce label, développer des rencontres entre les habitants et la troupe. Le Théâtre de l'Iris va pouvoir proposer *Les Petites Cantines*, projet social de quartier dans lequel des habitants sont invités à concevoir des repas chez eux pour les amener au théâtre et rencontrer les comédiens, assister à des impromptus théâtraux. Le Cnarep Ateliers Frappaz aura l'honneur d'inaugurer ce programme dès septembre 2021 avec son festival

des arts de la rue, les Invites, puis de poursuivre en 2022 avec la Caravane des quartiers, une coopération entre la Côte d'Ivoire et une vingtaine de garçons et filles manipulateurs de la marionnette géante de Tchangara. De nombreux appels à projets auront lieu pour que se mettent en place les 600 projets prévus. Le point d'orgue sera une « Grande Fête de la jeunesse », les 4 et 5 juin, dont le programme est encore vierge : « On ne sait ce que voudront construire les jeunes : de la musique, des déambulations, des restitutions de spectacles, des écrans... Tout au long de l'année, ils auront été encadrés par des professionnels locaux issus de structures comme le TNP, les Ateliers Frappaz, l'Institut d'art contemporain, la compagnie KompleX Kapharnaïm, l'École nationale de musique, le pôle Pixel dédié aux arts visuels et au cinéma... », précise Bernard Sevaux, directeur général adjoint à la culture, galvanisé par les possibilités qu'offre ce label. Le budget total de cette opération est de 3,5 millions d'euros (État 1 M€, Ville 1,5 M€, Métropole-Région 500 000 €, mécénat 500 000 €). ■ NADJA POBEL

Arts du cirque : vers une cité internationale à Vénissieux

MÉTROPOLE DE LYON. C'est à Vénissieux que s'installera la future Cité internationale des arts du cirque, a annoncé la Métropole de Lyon. Ce projet porté par la compagnie MPTA (Mathurin Bolze) et l'École de cirque de Lyon (dont la plupart des élèves poursuivent leur parcours en écoles nationales supérieures), un temps envisagé à Saint-Genis-Laval, ouvrira sur le site du Puisoz, où est mené le projet d'urbanisation Grand Parilly. Quand ? « Tout ou partie de ce projet se fera sous cette mandature [2020-2026], espère Cédric Van Styvendael, élu en charge de la culture de la Métropole et maire de Villeurbanne, ajoutant : ce pôle a plusieurs "briques" ». Il s'agit, sur 10 000 m², a minima d'héberger l'école de cirque, à l'étroit dans ses actuels murs, d'accueillir des chapiteaux et d'avoir des espaces de travail. Les artistes circassiens en manquent, même dans le Pôle national cirque de la région, La Cascade (Ardèche), où une salle d'entraînement est à venir. Il s'agit de « rassembler les espaces et activités à même d'accueillir l'ensemble de la filière cirque et soutenir sa structuration en étant un pôle de ressources pour l'ensemble des acteurs du territoire », selon la Métropole. Les professionnels pourront donc y côtoyer

les amateurs. Le but n'est pas d'en faire un lieu de diffusion, mais ce pourrait être le cas à l'occasion notamment du festival UtoPistes, créé en 2011, en biennale, par la compagnie MPTA. La formation et l'entraînement sont au cœur de ce projet qui comprendra deux salles. Le financement reste à détailler car le choix très récent du lieu oblige à adapter ce qui avait été imaginé dans une autre commune depuis deux ans. Mais la Métropole principalement, la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes y participeront. La Métropole a déjà acté 2 M€ pour cette Cité du cirque lors du vote de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) en janvier et « 7 M€ sur l'ensemble du projet ». ■ N. D.



Hauts-Plateaux, de Mathurin Bolze, directeur de la cie MPTA qui porte la Cité avec l'école de cirque de Lyon.

RHÔNE-ALPES : QUELLE ÉGALITÉ ?

Le mouvement HF Auvergne Rhône-Alpes s'est livré à un ambitieux travail d'analyse des programmations des scènes publiques de la région. L'intérêt est ici de compter le nombre de femmes et d'hommes dans des programmations, non seulement la direction artistique, mais aussi l'interprétation. L'autre aspect intéressant consiste à livrer les résultats scène par scène. « *Le but n'est en aucun cas de stigmatiser une salle plutôt qu'une autre mais de montrer la réalité* », expose le Mouvement HF. Quelques exemples : pour les scènes nationales, les parts de femmes dans les directions artistiques vont de 12,5 % à 27 %, tandis que celles des hommes vont de 52 % à 56 % (les autres étant des collectifs). L'égalité est aussi loin du compte pour les scènes publiques non labellisées, tandis que les CDN se montrent en bonne voie, à l'exception du TNP Villeurbanne. Quelques lieux se détachent nettement en affichant une véritable parité, voire mieux : Le Théâtre des Îlets, le CDN de Montluçon (direction Carole Thibaut) et le Nouveau Théâtre du 8^e, à Lyon (direction collectif Les Trois-Huit). Les théâtres de Villefranche et de Vénissieux réussissent aussi l'examen. hfauvergnerrhonealpes.org.

CRISE SANITAIRE

Séances scolaires : d'épuisants reports

La fermeture des établissements scolaires à partir du 6 avril a obligé les théâtres et compagnies à se réorganiser, une fois de plus. À La Maison du théâtre, à Brest, une quinzaine de représentations en établissements scolaires étaient prévues pour les deux premières semaines d'avril, reportées à partir de la fin du mois, si la situation sanitaire le permet. « J'ai immédiatement contacté les enseignants en leur communiquant les disponibilités des artistes, et tous les directeurs et directrices d'établissements ont donné leur accord pour un report. Nous croisons les doigts pour une réouverture des écoles le 26 avril », note François Berlivet, en charge des relations avec les publics à la Maison du théâtre. Au Grand T, à Nantes, les représentations en classe de *Au non du père*, d'Ahmed Madani, dans des lycées, sont annulés. « C'était un spectacle que nous devions présenter la saison dernière et que nous avons déjà eu du mal à reporter à cette année. Là, nous avons décidé, en dialogue avec la compagnie, de ne pas le reprogrammer. Reporter représente beaucoup de travail pour trouver des dates, demander les accords aux directions des établissements, vérifier dans quels espaces le spectacle pourra être joué, sans savoir quand nous pourrions reprendre ces activités... Nous sommes épuisés de

cela », confie Juliette Kaplan, directrice du pôle publics et communication du Grand T. *Akila*, de Marine Bachelot-Nguyen, devait être présent en coréalisation avec le Théâtre universitaire de Nantes à l'automne dernier. La metteuse en scène a adapté le spectacle pour la classe et cette version devait être proposée en avril. Cette fois non plus, les représentations ne seront pas reprogrammées. Au Grand T, les indemnisations se font en dialogue avec les compagnies, généralement au coût plateau. Pour les ateliers associés aux spectacles, la compagnie d'Ahmed Madani n'a pas souhaité d'indemnisation ; celle de Marine Bachelot-Nguyen l'a été à 100 %. Cette fatigue des équipes des théâtres est comprise des compagnies qui doivent elles aussi s'adapter à chaque nouvelle annonce. Amélie Alihodzic, cofondatrice du collectif d'administrateurs de production Playtime et codirectrice de la compagnie Himé, de la chorégraphe Kaori Ito, négocie avec les structures d'accueils d'ateliers d'écritures et d'ateliers en lycées prévus ces prochaines semaines : « Nous pensons maintenir les ateliers en visioconférence mais pour le reste, ce n'est pas tranché. On sent un épuisement des équipes de relations avec les publics des théâtres. Personne ne peut se réinventer sans cesse. » | TIPHAINE LE ROY

Madani compagnie : de la salle au lycée

THÉÂTRE. La pièce d'Ahmed Madani *J'ai rencontré Dieu sur Facebook*, créée en 2019, comptait pas moins de 60 dates ce premier semestre. Face aux annulations de janvier, la compagnie avait transformé avec succès les représentations en séances scolaires. « La convention avec le CIPR (Comité d'intervention interministériel de prévention de la délinquance et la radicalisation) a donné un coup de pouce à des théâtres pour programmer une ou deux séances supplémentaires en matinée », détaille Ahmed Madani. Résultat, 58 dates maintenues jusqu'en avril. En établissement scolaire, les artistes se retrouvaient à nu, sans son, ni lumière. L'équipe devait s'adapter à chaque configuration : auditorium, amphithéâtre, salle de classe avec chaises mobiles ou pas, estrade ou pas, avec masques (transparents) ou sans... « L'important dans ces conditions, c'est la maîtrise du texte, l'adresse au spectateur », raconte le metteur en scène. *Le quatrième mur explose*. On se rapproche de l'esprit du *Carpet Theater* que Peter Brook avait exploré en Afrique. » Les séances se terminaient toujours par une discussion. Le su-



Une séance devant des lycéens

jet est pédagogique (la manipulation des jeunes via Internet), mais la pièce parle aussi d'amour, de la relation de l'adolescente à la mère, avec un retournement final. « Les jeunes spectateurs découvrent aussi une relation au théâtre, plus personnelle », note Ahmed Madani qui en vient à se questionner sur son métier et envisage de travailler dans cet esprit sa création de l'automne, *Au nom du père*. Mais il n'est pas toujours facile de convaincre les directeurs d'établissements. Et la solution est adaptée à un plateau réduit, tandis que la grande production de la saison *Incandescence*, avec neuf acteurs, ronge toujours son frein. | Y. P.

ILS ONT DIT



OLIVIER VÉRAN
MINISTRE
DE LA SANTÉ

« Contrairement à cet automne, on peut commencer à envisager que bientôt, concrètement, nous pourrions commencer à discuter de ces conditions de réouverture [sic]. [...] Le président de la République a dit, la semaine dernière, qu'il aurait à s'exprimer bientôt pour donner les conditions pratiques de cette réouverture. [...] Nous retrouverons peut-être des activités plein air d'abord, peut-être, qui sait ? Avant de retrouver nos musées qui nous manquent beaucoup, nos concerts, nos salles de spectacles qui nous manquent à toutes et tous. Je crois que ceci n'est pas une question de politique. »
Le 6 avril à l'Assemblée nationale

ARMES DANS LES SALLES : ARTICLE VOTÉ. Malgré une forte mobilisation professionnelle, l'article de la loi sur la sécurité globale qui permet à un fonctionnaire de police ou à un gendarme de conserver son arme, hors service, dans une salle de spectacle, n'a pas été supprimé. Le collectif d'organisation professionnelle réagit : « Les forces de l'ordre, sur leur temps de repos, pourront désormais, sans avoir à en demander l'autorisation aux responsables des établissements recevant du public, et sans que cela puisse leur être opposé, pénétrer dans ces lieux, que ce soient des salles de spectacle, des festivals, des lieux éducatifs, des écoles, des crèches, des enceintes sportives, des centres commerciaux, etc. [...] Nous sommes extrêmement déçu-e-s de la position du rapporteur, ainsi que de celle du gouvernement qui sont intervenus en séance en affirmant que la violence permet d'enrayer la violence et en insinuant que des armes dans des lieux culturels permettront d'éviter des tueries. »

PAS ESSENTIEL EN CHANSIGNE.

Emmanuelle Laborit et Jennifer Lesage-David, les directrices de l'International Visual Theatre, à Paris, ont adapté en chansigne la chanson de Grand Corps malade, *Pas Essentiel*. L'équipe tu théâtre s'est mobilisée pour participer à cette vidéo.



COLLECTIVITÉS

Bordeaux: les artistes au tribunal populaire ?



Artiste, c'est un métier ? » sur fond mauve ou « La culture ça coûte trop cher ? » sur fond rouge. Le 9 avril dernier, la Ville de Bordeaux lançait une campagne d'affichage pour promouvoir la deuxième phase de son Forum de la culture, jusqu'au 15 mai, en ligne. Ce dernier vise à définir avec les habitants « les orientations de sa politique culturelle ». Reprenant des poncifs, entendus lors de la première phase de consultation, cette communication fait l'unanimité contre elle. « Dans le contexte actuel, mortifère, en plein empêchement de nos activités artistiques et culturelles professionnelles, demander de soumettre les artistes, celles et ceux en formation, au jugement de la population n'est-il pas un acte déplacé, voire inacceptable ? », s'aga-

cent les syndicats Synptac-CGT et Samna-CGT dans un communiqué du 9 avril. « Erreur de com [sic] ? Pédagogie pourrie ? Réelle incompréhension d'une administration loin de nos réalités ? Voilà qui promet d'alimenter le débat parmi tous les artistes amateurs dilettante que nous sommes », écrit Blaise Mercier, directeur de la Fabrique Pola. L'opposition municipale s'est engouffrée dans la brèche, demandant qu'elles soient retirées. La Ville de Bordeaux a finalement attendu le renouvellement « habituel » des panneaux d'affichage, mercredi 15 avril. Tout en réaffirmant « son attachement plein et entier à la culture, aux artistes [...] et [souhaitant] créer un dialogue constructif avec un milieu culturel fortement ébranlé et fragilisé par la crise. » | THIBAUT DUMAS

Incertitudes pour la Belle Électrique

GRENOBLE. Alors que la délégation de service public (DSP) de l'association MixLab pour la salle musicale La Belle Électrique, à Grenoble, s'achèvera le 31 décembre, le projet qui prendra le relais n'est pas encore précisé. La municipalité avait déclaré la DSP infructueuse et annonçait plancher sur une nouvelle structuration avec la création d'une société coopérative d'intérêt collectif (*La Lettre du Spectacle* du 8 janvier). Surprise d'être écartée du projet, MixLab a ensuite rencontré des élus qui l'ont associée. MixLab défend une gouvernance partagée pour moitié entre, d'une part, l'association, les salariés et la Ville,

et, d'autre part les usagers et partenaires. La municipalité préfère une gouvernance avec le même poids pour chacun des cinq collèges, ce qui ne garantirait pas de minorité de blocage à MixLab, qui a pourtant porté la Belle Électrique depuis ses débuts. La Ville de Grenoble semble avoir une idée précise de la gouvernance, mais moins du projet artistique et culturel, pas encore défini, selon Alban Sauce, codirecteur de la Belle Électrique: « D'ici le 31 décembre, le temps presse. Nous ne connaissons pas les futurs membres de la SCIC. La désignation des collèges, du conseil d'administration, puis de la direction avant enfin la définition du projet va être longue. » Frédéric Lapière, directeur, ajoute: « Le statut de SCIC empêchera le mécénat et le bénévolat, dont la valorisation représente 120 000 euros. Toutes les demandes d'aides ou de subventions aux collectivités locales, au CNM ou à la Sacem seront présentées pour un projet qui repartira de zéro. » Le lieu était sur le point d'être labellisé scène de musiques actuelles. | N. D.



D. R.

CANDIDATURES POUR LE CAFÉ CHARBON.

Rebondissement concernant le Café Charbon de Nevers, lieu dédié aux musiques actuelles actuellement en rénovation: Nevers Agglomération a lancé, le 22 mars, un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion de l'équipement. Le président de la collectivité, Denis Thuriot, s'était agacé de la crise interne secouant l'actuel gestionnaire, l'association Au Charbon (*La Lettre du Spectacle* du 8 janvier). Contacté, il n'a pas souhaité réagir. Les candidatures devaient être déposées avant le 16 avril pour une sélection en juin. Le projet choisi aura notamment pour objectif d'obtenir le label SMAC (scène de musiques actuelles). L'association Au Charbon est candidate, ainsi que Collectif Carbone Café, association créée en février par trois anciens membres d'Au Charbon et par l'ancien directeur du Café Charbon, Ludovic Renaux, parti en janvier suite à une rupture conventionnelle. Entamés en mai 2019, les travaux de réhabilitation et d'extension du Café Charbon devraient s'achever cet été.

LUNÉVILLE : CHANGEMENT DE DIRECTION.

Le théâtre de Lunéville, qui était scène conventionnée d'intérêt national sous la direction de Yohann Mehay, poursuit son changement d'orientation (*La Lettre du Spectacle* du 6 janvier). Après la remise en question du projet de l'établissement par la nouvelle municipalité, Yohann Mehay quitte ses fonctions. Il est remplacé par Frédéric Fage, metteur en scène, comédien et coach d'acteurs. Il a participé à plusieurs reprises au Off d'Avignon avec *Les Créanciers* de Strinberg (2017), *Le Captif*, d'Olivier Sourisse (2017), *Bérénice* (2018), *La journée de la jupe* (2019)... Lors du conseil municipal du 8 avril, l'opposition a critiqué le manque de transparence de cette nomination, signe qu'à Lunéville, la question culturelle reste politiquement sensible.

LANDY SAUVAGE EXPULSÉ.

La Ville de Saint-Denis (93) a pris un arrêté de fermeture contre la friche du Landy sauvage, suite à un incendie ayant eu lieu début mars. Depuis 2018, les 7 000 m² de bâtiments sont occupés. Ils ont été transformés en logements, en ateliers d'artistes, et en salles de spectacles et de répétitions pour des compagnies émergentes de théâtre et de cirque. Propriété de l'opérateur foncier de la Région Île-de-France, l'EPFIF, ces bâtiments doivent être rasés pour construire le village olympique de Paris 2024 et, dans le cadre du Grand Paris Express, la gare Pleyel.

ÉTATS GÉNÉRAUX

Les écrivains de théâtre clament leurs priorités

Les écrivains de théâtre sont en campagne pour exposer les fruits de trois années de réflexion en états généraux. Le 9 juin seront présentées, les priorités qu'ils défendent pour revaloriser la place des auteurs dramatiques dans la chaîne de production du théâtre. Tel est en effet l'objectif qui anime l'assemblée des états généraux des écrivains et écrivains de théâtre (Egeet), depuis le premier rassemblement, le 7 janvier 2019, au Théâtre de la Colline, puis les trois journées de séminaire lors du Festival d'Avignon 2019 et les séances de travail qui ont suivi, avec le partenariat de l'association Écrivains associés du théâtre (EAT) et le soutien ministère de la Culture, de la SACD, de la Char treuse et d'Artcena.

Trois mesures prioritaires

Trois priorités sont extraites des 54 préconisations avancées l'année dernière. Les Egeet demandent qu'un théâtre bénéficiant d'un label d'État ait systématiquement un auteur comme artiste associé, ce qui n'exclut pas des directions ou codirections avec des auteurs. Ils souhaitent une aide à la production de textes d'auteurs vivants prenant en compte la rémunération de l'auteur et la diffusion du spectacle. C'est ce qu'ils appellent une aide tripartite. Leur troisième demande est la mise en place d'un pôle national de ressources, de promotion et de création pour les écritures théâtrales contemporaines.

Trois chartes

Les Egeet ont produit trois textes de référence sur l'égalité femmes-hommes, sur la rémunération des auteurs et sur l'éducation artistique et culturelle (EAC). Ils sont consultables sur le site Internet des Écrivains associés du théâtre (eatheatre.fr). La charte de l'égalité s'est imposée en premier face à la dureté des statistiques : alors que 57% des textes sélectionnés pour des aides à la création en 2018 étaient signés par des femmes, seulement 28% des pièces programmées la saison suivante dans les théâtres labellisés étaient écrits par une autrice. La charte préconise des engagements de transparence, sur la parité pour les comités de lecture, les commandes, les aides, et propose une éga-conditionnalité des financements à la production et la programmation.

La charte sur la rémunération présente des repères concrets, en euros, sur les rémunérations des commandes, résidences, manifestations publiques, rencontres avec un public, ateliers de pratique artistique, autres activités, administration et autoformation. La charte sur l'éducation artistique et culturelle a fait l'objet d'une rencontre Zoom, le 6 avril, avec des témoignages d'expériences d'actions culturelles associant des auteurs : au Théâtre de la Commune à Aubervilliers, à l'Espace Cesame, dans le Val-d'Oise, à la scène nationale de Cergy. La charte se veut « en mouvement » et se présente en deux volets. Le premier, « auteurs en transmission »,

définit les phases d'une action culturelle, la nécessité de l'articuler en cohérence avec la création de l'auteur, la qualité d'accueil des participants, les modalités de rémunération, les conditions de la restitution... Le deuxième volet porte sur la place des textes à l'école. L'enjeu est ici de valoriser les écrivains de théâtre vivant comme producteurs d'œuvres littéraires. Cette idée était exprimée par opposition aux textes de répertoire, mais aussi pour mettre en garde contre une perception de l'auteur comme simple présence d'accompagnement d'une action d'EAC où l'enjeu littéraire est effacé par le processus éducatif. | Y. P.

« L'auteur crée de la plus-value »

Cécile Fraisse-Bareille, autrice, metteuse en scène, comédienne

Qu'est-ce qui vous paraît essentiel dans les trois priorités des Egeet ?

L'idée « un théâtre = un auteur associé », est une façon de mettre en avant la création littéraire. C'est primordial, cet aspect de ce qui perdure, de continuité. Une codirection auteur-metteur en scène, dans un théâtre, aurait ce souci-là. Pour la demande d'aide tripartite, il faut savoir que les dispositifs soutiennent en général la diffusion ou la mise en production, mais il est rare qu'il y ait une aide pour l'écriture. Notre souci est aussi de montrer que l'auteur crée de la plus-value économique et a une fonction dans la démocratisation culturelle. La création d'un centre de ressource des écritures théâtrales contemporaines répond au besoin d'espaces de rencontre et d'un centre de valorisation des textes. Au Québec, il y a un effort important pour la promotion des textes de théâtre vers l'étranger.



« Que les scènes rendent compte de la diversité littéraire »

Michel Simonot, auteur et metteur en scène

Trouvez-vous toujours que les écrivains ne sont pas pris en compte ?

Dans la chaîne de production du théâtre, l'écriture n'a aucune place. Or le texte est à la base et ce qui reste, après le spectacle, c'est le texte. L'auteur est payé après, éventuellement, par des droits d'auteur relatifs à l'exploitation. Il y a des commandes, mais on peut être payé trois sous ou rien. Il y a eu le rapport de Michel Vinaver en 1987. La direction du théâtre m'avait commandé un autre rapport en 2001 qui disait la même chose. Même si plus de lieux s'intéressent aux auteurs, ceux-ci ne sont pas plus pris en compte.



Les metteurs en scène s'intéressent aux auteurs, les prennent comme artistes associés. Mais au moment de choisir des textes, ils procèdent par affinités personnelles. Je dirais, de manière un peu provocante, qu'on s'intéresse aux écrivaines et écrivains plutôt qu'aux écrits. On juge une écriture à partir du plateau. Le texte n'est pas évalué pour son intérêt littéraire. Ça peut sembler légitime s'agissant d'écriture théâtrale, mais ce n'est pas juste. Dans les librairies ne sont exposés que les textes choisis par les metteurs en scène pour être montés, alors qu'il y a des éditeurs qui publient des textes pour leur valeur, indépendamment de ce qui est joué. Ce qui se joue sur les scènes ne rend pas compte de la diversité de la puissance et de l'innovation des écritures. |

PROPOS RECUEILLIS PARYVES PERENNOU

Vous êtes à la fois autrice, metteuse en scène et comédienne. Pourquoi défendez le rôle spécifique des auteurs ?

Je ne serais pas metteuse en scène ni interprète si je n'avais pas d'abord découvert les écritures théâtrales. J'ai envisagé ce métier parce qu'il y avait ces écritures, une première rencontre avec les textes de Noëlle Renaude. C'est une permission d'accès pour celles et ceux qui ne se penseraient pas capables. Les textes du répertoire théâtral contemporain ont ouvert ma recherche esthétique. |

PROPOS RECUEILLIS PARY. P.

Charleville-Mézières : l'affiche du FMTM.

Pierre-Yves Charlois, nouveau directeur du Festival mondial des théâtres de marionnettes (FMTM) de Charleville-Mézières, a présenté le visuel de la prochaine édition



(du 17 au 26 septembre).

Les graphistes Marion Cachon et Antoine Giard, basés

à Caen (14), ont décliné l'idée du fil. Leur graphisme traduit ainsi le principe de création contemporaine en référence à une technique marionnettique traditionnelle et même en déclin. La campagne se déploiera en affichage mobilier urbain à Paris, dans 12 métropoles et dans les communes frontalières de Belgique. Sont également prévus 50 000 cartes postales, 120 000 sets de tables,

5 000 flyers, 12 000 programmes... Le Festival annonce 88 spectacles (350 représentations) et 81 compagnies venant de 16 pays. 29 équipes artistiques viendront pour la première fois.

Vannes : appel à candidatures. Un appel à candidatures a été lancé pour la gestion d'un tiers-lieu culturel à Vannes (56). Il s'agit du Hangar, lieu de 1 000 m² dans le quartier Nord-Gare acquis par la Ville en 2018. La Ville souhaite déléguer la proposition d'une « offre culturelle ayant comme priorité une fonction d'animation et de création artistique ». L'exploitant devra fonctionner « sur un modèle qui assure l'indépendance économique du projet », et assumer l'ensemble des charges d'occupation du bâtiment. De plus, une redevance pourra être demandée par la Ville en fonction du chiffre d'affaires réalisé. Les propositions sont attendues jusqu'au 18 juin.

Le GMEM lance Propagations. À Marseille et Cassis, le festival Propagations prend la suite du festival Les Musiques, organisé par le GMEM, centre national de création musicale à Marseille, et est annoncé du 6 au 20 mai. Ce format plus court, plus dense, ouvert à une plus grande variété d'esthétiques musicales, est une réponse aux changements intervenus avec la crise Covid, explique le directeur du GMEM Christian Sébille. Les temps de rencontres partagés liés aux résidences ont été plus nombreux et les temps de concerts davantage répartis sur l'ensemble de l'année. Propagations est donc présenté comme un temps fort avec 25 événements qui synthétisent le travail intra-muros du GMEM.

Les Suds : l'affiche. Les têtes d'affiche sont annoncées au festival Les Suds, du 13 au 17 juillet, à Arles : Flavia Coelho, Piers Faccini, Goran Bregović, Gael Faye, Oumou Sangaré. Le festival prépare également 41 ateliers et master-classes.

Limoges : bilan des Zébrures. Les Zébrures du printemps se sont tenues du 20 au 27 mars devant un public scolaire, universitaire et professionnel. 18 représentations ont été données dans 10 lieux, à Limoges et en Limousin, qui ont fait entendre 10 textes mis en voix par 10 compagnies, soit 40 artistes invités. Deux rencontres professionnelles étaient organisées en visioconférence. Elles ont réuni une centaine de professionnels. Les Zébrures d'automne auront lieu du 22 septembre au 2 octobre.

Chorégies d'Orange maintenues. Le festival d'art lyrique Les Chorégies d'Orange a été confirmé, du 18 au 31 juillet, par son directeur artistique Jean-Louis Grinda et Renaud Muselier qui préside

la société publique locale gérant le festival, également président de la Région Sud-PACA.

Wet° en septembre. Le festival Wet°, à Tours, dédié à la jeune création théâtrale, se déporte au 23 au 25 septembre, après trois annulations. Il annonce 9 spectacles proposés par Théodore Oliver, Raphaël Milland, Cochise Le Berre et Idriss Roca, Camille Berthelot, Laurane Pardoën, Davit Gabunia et Data Tavazde [notre photo], Jean Bechetoille,



Royal District Theatre

Vanasay Khamphommala, Marie Clavaguera-Pratx, Anne Knosp. Le festival WET° est programmé collectivement par les membres du Jeune Théâtre en Région Centre (JTRC), composé de 5 comédiennes, et comédiens deux techniciens et une attachée de production. La programmation est réalisée avec la direction du Centre dramatique national de Tours.

Label pour les ressources du CNAC. Le Centre national des arts du cirque (Châlons-en-Champagne) se voit attribuer le label CollEx (« collection d'excellence ») pour son centre de ressources et de recherche (CRR) et son fonds sur le cirque et l'illusion. Associé à la Bibliothèque nationale de France / BNF, ce CRR conserve des collections spécifiques comme un fonds exceptionnel sur la magie, avec 350 ouvrages rares, 520 ouvrages précieux, les archives de l'historien du cirque Tristan Rémy... CollEx-Persée est une structure de recherche en information scientifique et technique, mise en place en 2017. Sa mission est de faciliter l'accès et l'usage des collections de bibliothèques par les chercheurs.

FORMATION

Marie-Claude Pietragalla lance un CFA

La danseuse Marie-Claude Pietragalla et son compagnon Julien Derouault lancent le 14 et 15 mai les auditions du Centre de formation d'apprentis (CFA Pietragalla-Derouault) adossé à leur compagnie Le Théâtre du corps. 15 apprentis y suivront une formation de 780 heures par an pendant deux ans, doublée d'un temps de présence équivalent en entreprise. La formation est axée sur la danse, avec une large place au mime, théâtre d'objets, chant, ainsi qu'à l'image vidéo. Pour la première année de la première promotion, les apprentis seront accueillis dans la compagnie de la danseuse : « Nous espérons rapidement permettre aux jeunes de travailler pour d'autres compagnies. J'ai déjà pris des contacts avec des centres chorégraphiques nationaux, mais aussi avec des producteurs. Le financement repose aussi sur un réseau de théâtres », annonce Julien Derouault. Le projet précise que ces « [théâtres] amis » offrent la possibilité de se produire sur différents plateaux, d'aborder des publics et des « missions » locales déterminées par chaque lieu », ce qui entend que la compagnie va organiser, avec ces apprentis, des manifestations spécifiques pour ces théâtres. Le centre de formation est installé à Alfortville (94) où la compagnie dispose d'un vaste espace et d'un studio de 200 m². La municipalité s'est engagée à mettre à disposition un second studio de 140 m². Le théâtre Le POC est partenaire. Le budget est évalué à 450 000 € environ. La première rentrée est prévue pour le 6 septembre. **■ P. V.**



PASCALLELIOTT

NOUVELLE FORMULE - ÉDITION 2021

CULTUREMÉDIAS

LE FICHER DE VOS RELATIONS PRESSE

VOTRE FICHER DE JOURNALISTES CULTURELS



2021

INCLUS LE FICHER EN TÉLÉCHARGEMENT

58 €
SEULEMENT

Créez, enrichissez ou mettez à jour en 5 minutes votre fichier qualifié de relations presse

SPECTACLE / MUSIQUE / CINÉMA
MUSÉES / EXPOS / LIVRES / BD

**PRESSE ÉCRITE
RADIOS
SITES WEB
BLOGS**

CULTUREMÉDIAS
LE FICHER DE VOS RELATIONS PRESSE

INCLUS LE FICHER EN TÉLÉCHARGEMENT

www.lascene.com

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNAC CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE

LE CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE RECRUTE SON/SA DIRECTEUR.TRICE GÉNÉRAL.E

Le Centre national des arts du cirque (CNAC) est un établissement d'enseignement supérieur, association de loi 1901, reconnu opérateur d'État, et fondé en 1985 par le ministère de la Culture.

Formation supérieure artistique, formation tout au long de la vie, éducation artistique et culturelle, ressource, recherche et innovation constituent les différentes compétences exercées par le CNAC dans le domaine des arts du cirque.

Porteur d'un projet pédagogique dont la singularité réside dans la mise en résonance des apprentissages techniques avec les apprentissages artistiques, le CNAC est un acteur essentiel de l'évolution esthétique du cirque contemporain au niveau national et international.

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E RECHERCHÉ.E

- Professionnel.le reconnu.e, vous connaissez les enjeux de la pédagogie et de l'enseignement supérieur artistique, notamment du cirque.
- Vous connaissez les contextes professionnels nationaux et internationaux rattachés au monde du cirque et au spectacle vivant en général, ainsi que les différentes institutions et acteurs qui y sont à l'œuvre.
- Vous possédez un sens du service public, des qualités d'organisation et d'animation, une aisance relationnelle et la capacité à travailler en équipe.

Le poste requiert une mobilité et implique de multiples échanges au niveau international, nécessitant l'usage de la langue anglaise.

Prise de fonction souhaitée au 1^{er} janvier 2022.

Candidatures jusqu'au 1^{er} mai 2021 inclus.

Infos détaillées et modalités sur CNAC.FR
Rubriques **ACTUALITÉS** et **LE CENTRE NATIONAL**

CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE 1 rue du cirque 51000 Châlons-en-Champagne

Grand Est LE DÉPARTEMENT de la Marne CHÂLONS EN CHAMPAGNE CHÂLONS EN CHAMPAGNE AGGLO

ATELIERS MÉDICIS

appel à candidatures

CRÉATION EN COURS

Résidence d'artistes dans des écoles partout en France de janvier → juin 2022

Candidatez avant le 6 mai 2021 → ateliersmedicis.fr





LE FESTIVAL DE MARSEILLE RECHERCHE UN.E

DIRECTRICE/DIRECTEUR

Construire un avenir en commun, en partageant la ville et les passés multiples des Marseillais.es

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le Festival de Marseille est très ancré dans sa ville, et en échange permanent avec la Méditerranée et le monde. La création y a une place importante, entre autres avec les Marseillais.es (artistes et citoyen.ne.s), et tout en accompagnant ou accueillant aussi des artistes et projets d'ailleurs. Le corps, le mouvement, la danse se trouvent au centre, mais le champ d'action est clairement multidisciplinaire. Le Festival a un réseau de partenaires artistiques riches, à Marseille, en Méditerranée, en Europe, et au-delà. Il a une équipe permanente de 9 collaboratrices et collaborateurs, et s'élargit de manière importante en amont et pendant son temps fort.

Chaque année ce temps fort se fait pendant 3 semaines en été, comprenant entre 20 et 30 propositions artistiques, et entre 60 et 80 événements différents, touchant entre 20.000 et 25.000 spectateur.ice.s. À côté de la programmation artistique, dont les créations (près de la moitié des projets) se préparent à l'année, il y a également un volet d'actions culturelles important, impliquant des écoles et associations de notre ville entière.

Le nouveau conseil d'administration du Festival, arrivé en octobre 2020, a validé un projet artistique et sociétal ambitieux sur trois ans, construit autour de la création de projets et espaces artistiques et communs à Marseille et en Méditerranée. Ce projet s'inscrit pleinement dans la nouvelle dynamique culturelle de la ville. Une politique d'accessibilité résolument démocratique, un lieu de fabrication, et une forte dynamique estivale font entièrement partie des objectifs.

Le Festival de Marseille est principalement financé par la Ville de Marseille, mais également par la Région Sud, le Département des Bouches du Rhône, et la Drac Paca. Le Festival a développé depuis 5 ans un travail à l'échelle européenne (Europe Créative). Il est également financé de manière ponctuelle ou structurelle par plusieurs fondations privées.

MISSIONS

- Élaborer et mettre en œuvre un projet artistique et culturel fondé sur les 3 piliers de la vision stratégique
 - Créer la ville ensemble
 - Créer des récits ensemble
 - Créer ensemble avec la Méditerranée et les Suds
- Développer la politique de productions et d'accompagnement d'artistes du territoire et de Méditerranée
- Allier l'ambition de la qualité et de la diversité artistiques à la recherche d'ouverture au plus grand nombre en co-crédant des projets artistiques avec les Marseillais.es et en déployant des actions culturelles et des dispositifs adaptés aux publics dans toutes leurs diversités

- Inscrire le projet dans le territoire en développant des partenariats, aux niveaux régional, national, et international, avec des professionnel.le.s de la culture, de l'éducation, de l'inclusion mais aussi des acteur.ice.s des transitions
- Faire rayonner le Festival aux niveaux national et international, faire reconnaître son identité singulière, inclusive, participative et transformatrice
- Gérer et développer la structure sur le plan budgétaire et diriger une équipe comptant chaque année de 16 à 19 ETP (dont 10 permanents). Dans le cadre de la nouvelle vision stratégique du Festival (2021-2024), le-la directeur.ice aura, en particulier, au-delà des missions précédentes les priorités suivantes :
 - une démocratisation radicale de la programmation
 - le développement de l'accessibilité du Festival à tous les publics
 - l'inscription physique dans la ville via notamment une réflexion et la recherche d'un espace permanent de création, d'action culturelle et de présentations ponctuelles dans un quartier prioritaire de la ville
 - une nouvelle temporalité du Festival sur la fin de l'été

PROFIL

- Expérience confirmée dans la direction de projets artistiques et culturels
 - Connaissance approfondie de la création contemporaine et des réseaux nationaux et internationaux de création, production et diffusion
 - Capacité à ancrer un projet artistique et culturel ambitieux sur un territoire en fédérant autour d'un projet collectif et en portant une attention particulière aux enjeux et impacts environnementaux
 - Expérience dans l'encadrement et le management d'équipe
 - Grande rigueur de gestion
 - Excellente pratique du français et de l'anglais
- Les candidatures en duo sont éligibles.

PROCÉDURE

par courriel et par courrier au plus tard le 31 mai 2021 (cachet de la poste faisant foi).
Courriel : presidente@festivaldemarseille.com
Adresse :

*à l'attention de Madame la Présidente,
Festival de Marseille,
17, rue de la République,
13002 Marseille, France.*

Une première sélection sera arrêtée par un jury composé de représentant.e.s du Festival de Marseille, des partenaires publics et de personnalités extérieures.

Chaque candidat.e retenu.e devra rédiger une note d'intention qu'il-elle adressera à la Présidente du Festival de Marseille. Il-elle sera alors invité.e à présenter sa candidature et sa note d'intention devant un jury final.

Le Festival de Marseille s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations.

Prise de poste à l'automne 2021.

Consulter la note de vision du Festival de Marseille 2021-2024 sur : bit.ly/3mbPaqf

CAPI

> Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

Venez jouer collectif, sur les scènes de la CAPI !

Le Vellein, scènes de la CAPI est un équipement de la **Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère** située entre Lyon, Grenoble et Chambéry, à 20 minutes à l'est de Lyon et facile d'accès : aéroport, gares TGV et autoroutes. La CAPI compte 22 communes et 108 700 habitants.

Scène conventionnée d'intérêt national « Art en territoire, cirque en territoire » et Scène Ressources en Isère, Le Vellein, Scènes de la CAPI, gère 2 équipements (le théâtre du Vellein - 530 places et la salle de l'Isle - 750 places). Doté d'un budget annuel de 2,3 M€ et d'une équipe d'une quinzaine de professionnels, **il accueille plus de 40 000 spectateurs** avec une quarantaine de spectacles par an et rayonne sur tout le Nord Isère avec notamment **la Biennale de Cirque**, évènement culturel phare de la CAPI.

Le Vellein, propose une **programmation pluridisciplinaire pour tous les publics, ainsi qu'une programmation spécifique jeune public**. Il organise la Biennale de cirque, qui se déroule à la fin du printemps sur 15 jours, en décentralisation sur le territoire. Il développe également un soutien aux artistes et à la création et met en œuvre des actions culturelles sur le territoire en direction de tous les publics et notamment le public jeune.

Rémunération statutaire
+ RIFSEEP
+ Prime de fin d'année.
Autres avantages : Tickets restaurants
+ Épargne chèques vacances
+ Comité des œuvres sociales
+ participation employeur mutuelle
et prévoyance sous conditions.

La CAPI recrute, son (sa)

Directeur (trice) du Vellein, Scènes de la CAPI

Attachés territoriaux

Description du poste : Sous l'autorité de la Directrice Générale Adjointe en charge des services à la population, et en cohérence avec la politique culturelle de la CAPI, vous assurerez, la direction artistique, administrative, budgétaire et humaine des 2 scènes. A ce titre, vos missions consisteront à :

- > Elaborer et mettre en œuvre le projet artistique conformément au cahier des charges d'une scène conventionnée d'intérêt national « art en territoire » et scène ressource en Isère ;
- > Assurer la responsabilité de la programmation de la saison culturelle pluridisciplinaire à destination de tous les publics ;
- > En lien avec le responsable du secteur jeune public, élaborer la programmation « jeune public » et suivre sa mise en œuvre ;
- > Proposer et mettre en œuvre des actions « hors les murs » participant à la diffusion culturelle sur le territoire ;
- > En lien avec les élus, proposer des évolutions au projet du théâtre de nature à répondre aux enjeux sociétaux actuels du territoire ;
- > Piloter les relations avec les partenaires institutionnels, les institutions culturelles de la région et les réseaux professionnels (Groupe des 20, cirqu' AURA, Domino, Territoire de cirque) ;
- > Elaborer un programme de résidence d'artistes ;
- > Développer les partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs, sociaux et économiques ;
- > S'inscrire dans les réseaux professionnels départementaux, régionaux et nationaux et contribuer à la dynamique régionale, nationale de coproduction et de diffusion des artistes implantés en Auvergne Rhône-Alpes ;
- > Coordonner la mise en œuvre du projet d'éducation artistique et culturelle et développer la pratique-amateur ;
- > Définir la stratégie de communication du théâtre afin de favoriser son rayonnement et superviser sa mise en œuvre ;
- > Superviser la gestion administrative, financière, organisationnelle et technique du Vellein ;
- > Encadrer et manager l'équipe composée d'une quinzaine de professionnels.

Profil du poste :

- > Expérience sur un poste similaire ;
- > Formation supérieure ;
- > Elaboration et mise en œuvre d'un projet artistique et culturel en cohérence avec les orientations de la CAPI et dans le respect du cahier des charges et des missions de scène conventionnée et des scènes ressource en Isère ;
- > Elaboration de la programmation artistique d'un théâtre ;
- > Création, production et diffusion d'évènements artistiques dans et hors les murs ;
- > Capacités d'accompagnement artistique et professionnel, de conseil, de mise en réseau des artistes ;
- > Organisation des actions de médiation et prise en compte des aspects de médiation dans les projets artistiques ;
- > Capacité à travailler en lien collaboratif avec les partenaires institutionnels dans un cadre conventionnel et dans une dynamique transversale ;
- > Connaissances affirmées des arts du mouvement.



Où adresser votre candidature AVANT LE 30 AVRIL 2021 :

Rappeler la référence 11391 et joindre obligatoirement : lettre de motivation et curriculum vitae

> **Par courrier :** 17 avenue du Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex

> **Par mail :** recrutement@capi38.fr

> **+ d'infos :** www.capi-agglo.fr

A l'issue de la pré sélection, les candidat-e-s recevront une note d'orientation et un dossier à partir desquels ils-elles préciseront par écrit leur projet. Après étude des différents projets, les candidat-e-s seront entendu-e-s par un jury composé des partenaires, le 8 juillet 2021.

LE POÈME HARMONIQUE

Vincent Dumestre

RECRUTE UN(E) DÉLÉGUÉ(E) GÉNÉRAL(E)

Le Poème Harmonique (direction Vincent Dumestre) est l'un des ensembles les plus reconnus sur la scène internationale pour ses interprétations des répertoires baroques. Il donne une cinquantaine de représentation par an (concerts, opéra, spectacles) en France et à l'étranger. Il anime un projet d'orchestre à l'école, l'École harmonique Demos La Philharmonie (200 enfants), organise un Concours international de Chant baroque.

Missions :

Sous l'autorité du directeur artistique et du conseil d'administration, vous êtes en charge du développement et de la direction opérationnelle du Poème Harmonique : • Définition de la stratégie générale de la structure dans un dialogue étroit avec le directeur artistique (être force de propositions et fournir les indicateurs nécessaires aux prises de décisions)

• Responsabilité du dialogue avec les partenaires institutionnels publics et privés (demandes de subvention, conventions, etc) • Recherche de financement (public et privé) • Développement de la diffusion des spectacles et concerts ; production et coproduction. • Supervision de la gestion administrative, financière, technique et logistique pour le fonctionnement général et l'ensemble des activités • Animation d'une équipe administrative, en lien avec l'administratrice, et des équipes artistiques et techniques non permanentes engagées au projet (160 personnes en moyenne à l'année) • Elaboration des budgets prévisionnels généraux, construction des budgets détaillés en lien avec l'équipe (administrateur et administrateur de production)

Profil :

Formation supérieure en administration ou en gestion de projet culturel et expérience confirmée dans un poste similaire • Très bonne connaissance de l'environnement juridique, fiscal, social et institutionnel du spectacle vivant • Forte connaissance du secteur du spectacle vivant et idéalement du secteur de la musique classique/baroque • Anglais courant indispensable ; autres langues étrangères appréciées • Autonomie et rigueur, sens aigu de l'organisation et de l'anticipation • Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction • Être force de proposition • Goût pour le travail en équipe et grande aisance relationnelle (fort investissement au niveau local aussi bien que dans les réseaux régionaux, nationaux et internationaux) • Parfaite maîtrise des outils budgétaires • Être animé de valeurs fortes, au sein desquelles le goût de l'excellence artistique et de la singularité des projets portés au plus haut niveau international va de pair avec une volonté de transmission et de médiation à l'égard de tous les publics du territoire.

Caractéristiques du poste :

CDI 35h • salaire selon convention et profil • lieu de travail : Rouen/Paris (télétravail à discuter) le poste implique de nombreux déplacements à Paris, en France et à l'étranger.

Date limite de candidature fixée au 22 avril pour une prise de poste le 17 mai
Merci d'adresser vos candidatures (lettre de motivation + CV détaillé) à l'attention de Vincent Dumestre, directeur artistique : administration@lepoemeharmonique.fr
www.lepoemeharmonique.fr



EMC
Espace Marcel Carné

EMC - Espace Marcel Carné
Recrute un.e
Administrateur.trice
CDI



L'EMC - Espace Marcel Carné
fondé en 1988, regroupe 1 salle de théâtre de 530 places et
3 salles de cinéma de 256, 142 et 98 places, classées art et essai. L'équipe est composée
de 18 permanents. Depuis le 1er octobre 2018, l'équipement est un établissement public à caractère
industriel et commercial de Cœur Essonne Agglomération avec un nouveau cahier des charges. Le nouveau
projet ouvre les portes de la structure à la création (résidences, coproductions, productions déléguées).
L'EMC est soutenu par Cœur d'Essonne Agglomération, le Département de l'Essonne, la Région
Île-de-France, la DRAC Île-de-France, le CNC et la ville de Saint-Michel-sur-Orge.

Missions :
Sous l'autorité de la direction, l'administrateur.trice sera amené.e à réaliser les tâches suivantes :
Gestion financière : élaboration du budget général de l'établissement et suivi de son exécution, en lien avec les orientations de la direction ; préparation de la maquette budgétaire M4 ; contrôle de gestion et suivi de l'activité financière de l'établissement ; interface avec la trésorerie principale ; participation à l'optimisation des outils de gestion
Gestion administrative : suivi et contrôle des différents contrats artistiques ; coordination logistique des spectacles ; préparation et organisation des conseils d'administration de l'EPIC ; suivi administratif de l'activité du cinéma ; préparation et suivi des différentes demandes de subvention de la structure ; gestion des contrats fournisseurs, marchés publics ; veille juridique et conseil auprès de la direction
Gestion sociale : encadrement des équipes ; Encadrement de l'équipe administrative ; Pilotage d'une démarche RSE

Description du profil recherché

Connaissance des finances publiques (réglementation des marchés publics, instruction M4) ; Connaissance du fonctionnement d'un théâtre et d'un cinéma ; Maîtrise des dispositifs réglementaires liés à la programmation culturelle au spectacle vivant ; Qualités rédactionnelles et capacité de synthèse ; Capacités d'organisation, rigueur, méthode ; Capacité à travailler en équipe, qualités relationnelles et diplomatiques ; Discrétion professionnelle ; Autonomie, polyvalence, disponibilité
Les points forts qui seraient appréciés : Maîtrise de JVS ; Connaissance de SPActacle et Sirius

Calendrier

Prise de fonction : le mardi 24 août 2021 / Date limite de candidature : 7 mai 2021
Premier tour des entretiens jeudi 13 et vendredi 14 mai 2021
Deuxième tour des entretiens le vendredi 21 mai 2021

Lieu

Saint-Michel-sur-Orge (91240)

Retrouvez l'annonce complète et les modalités de candidatures sur www.profilculture.com

PROFIL CULTURE



THÉÂTRE
NOUVELLE
GÉNÉRATION
CENTRE DRAMATIQUE
NATIONAL - LYON

RECRUTE UN·E RESPONSABLE ADMINISTRATIF·IVE ET FINANCIER·E

Annonce détaillée sur : www.tng-lyon.fr

Le Théâtre Nouvelle Génération - CDN de Lyon est dirigé par le metteur en scène Joris Mathieu. Les missions du CDN sont celles d'une maison de créations qui accompagne les équipes artistiques en production, coproductions, résidences de créations, de recherche et la diffusion de spectacles.

POSTE ET MISSIONS • Sous la responsabilité directe de l'administratrice générale, le/la responsable administratif.ive et financier.e gère le service administratif constitué de deux personnes et travaille en collaboration avec l'ensemble des services du CDN. **GESTION** : Suivi budgets du CDN et MAJ budget général • Aide à la mise en place d'outils de gestion • Contrôle et supervision de la comptabilité. **ADMINISTRATION** : Préparation et suivi des contrats, dossiers de subvention/financement/administratifs • Aide à la réalisation des bilans • Organisation de l'AG annuelle • Réglementation SCOP • Assurances • Veille juridique, réglementaire, droit du travail, fiscalité et législation du spectacle vivant, CCNEAC. **RESSOURCES HUMAINES** : Contrôle des contrats de travail, bulletins de paies • Embauche et fins de contrat • Formalisation de procédures et optimisation des outils RH.

PROFILS ET COMPÉTENCES • 5 ans minimum d'expérience • Bac + 5, formation administration / gestion • Bonne connaissance du spectacle vivant • Grande rigueur, méthodologie, fiabilité, autonomie • Capacités managériales, d'analyse, de synthèse • Aisance relationnelle et goût pour le travail en équipe • Excel • Anglais confirmé.

CONDITIONS D'EMPLOI • CDI • Groupe 4 CCNEAC • Rémunération grille Syndeac et expérience.

Poste à pourvoir dès que possible.

Envoi CV et lettre de motivation par email avant le 23 avril à : recrutement@tng-lyon.fr

Le Dôme Théâtre, Scène conventionnée d'Albertville

RECRUTE

Un.e Secrétaire Général.e



Le Dôme Théâtre propose une trentaine de spectacles chaque saison, pour environ 80 levers de rideau (théâtre, musique, danse, cirque, jeune public). C'est aussi une scène de création, à travers des coproductions et des accueils en résidence d'artistes associés. La programmation se déroule au théâtre, dans une salle de 644 places et investit d'autres salles de l'agglomération Arlysère et du Département de la Savoie, dans le cadre de projets en décentralisation.

Poste à pourvoir début juillet 2021

CDI à temps plein, avec période d'essai conventionnelle / Statut de droit privé (embauche par l'association qui gère le théâtre) / Cadre : groupe et échelon en fonction de l'expérience / Rémunération selon les dispositions de la CCNEAC

Missions Principales

- Conçoit, dirige et coordonne les activités des services de communication, de relations avec les publics, d'actions culturelles, d'accueil du public et de billetterie.
- Participe activement à la mise en œuvre et à la coordination du projet artistique et culturel du Dôme Théâtre.
- Encadre, gère, organise le travail de son service (3 personnes) et veille au bon fonctionnement de celui-ci.
- Pilote une stratégie territoriale en développant des partenariats avec les acteurs institutionnels et associatifs locaux.
- Planifie, coordonne et met en œuvre la programmation décentralisée du théâtre sur les territoires.
- Prépare, exécute et suit les budgets dédiés.

Profil recherché Diplôme professionnel des métiers du spectacle vivant (Master) / Excellente connaissance du spectacle vivant, de ses fonctionnements, de ses enjeux territoriaux / Connaissance des circuits institutionnels et associatifs / Compétence managériale confirmée, grande capacité à l'encadrement / Maîtrise des fonctionnements des services des relations publiques et de la communication / Qualités rédactionnelles et relationnelles, goût du travail en équipe / Sensibilité artistique, curiosité, esprit d'initiative, dynamisme, inventivité et grande disponibilité / Maîtrise de l'outil informatique / Connaissance des outils de billetterie (Sirius serait un plus) / Permis B demandé

Envoi des candidatures (lettre de motivation + CV) avant le 07 mai 2021
À l'attention de Mme La Présidente de l'ADAC - administration@dometheatre.com
Le Dôme Théâtre - CS 80181 - 73276 ALBERTVILLE CEDEX

www.dometheatre.com



recrute un.e administrateur.trice

Le Nouveau Relax - Scène conventionnée d'intérêt national Art et Création à Chaumont est une régie autonome et personnalisée à caractère industriel et commercial (SPIC), administrée selon le Code général des collectivités territoriales.

Sous l'autorité de la directrice, l'administrateur.trice est responsable de la gestion administrative, financière, budgétaire, fiscale, sociale et juridique du Nouveau Relax. Vous serez chargé.e des activités suivantes :

GESTION ADMINISTRATIVE

- Préparer l'ordre du jour des conseils d'administration et les projets de délibérations; assurer le suivi des décisions
- Assurer la vie statutaire du SPIC et réaliser les déclarations afférentes
- Rédiger le rapport annuel des activités
- Rédiger et suivre l'exécution des contrats et conventions
- Gérer les déclarations et paiements des droits et taxes
- Assurer le suivi et le renouvellement des licences d'entrepreneur de spectacle

GESTION FINANCIÈRE ET FISCALE

- En collaboration avec la directrice, élaborer, suivre et exécuter le budget général
- Rédiger les dossiers de demande de subvention et d'aide
- En lien direct avec le Trésor Public, tenir la comptabilité générale, assurer le contrôle de gestion et coordonner les opérations de clôture annuelle des comptes (comptabilité publique, instruction M4)
- Préparer et exécuter l'ensemble des opérations de dépenses et recettes
- Assurer le suivi administratif des régies (l'administrateur.trice est régisseur d'avances)
- Définir et actualiser les indicateurs nécessaires au suivi d'activité et de trésorerie
- Assurer l'ensemble des déclarations fiscales ; réaliser la liasse fiscale et la déclaration de résultat

GESTION SOCIALE ET DU PERSONNEL

- Suivre les situations individuelles des salariés selon leur statut (fonction publique et droit privé) et contrôler la planification du travail
- Rédiger les contrats de travail, suivre les recrutements et les fins de contrat
- Superviser les opérations de paie et l'ensemble des déclarations en lien avec un cabinet externe

PROFIL ET COMPÉTENCES

- Formation en lien avec la gestion et l'administration des entreprises culturelles et/ou expérience similaire demandée
- Solides compétences en gestion budgétaire et fiscale
- Connaissance du fonctionnement des établissements publics souhaitée
- Bonne maîtrise des outils informatiques. La connaissance d'un logiciel de comptabilité publique est un plus (Segilog Berger-Levrault, XeMeLios, Helios, Chorus Pro, DFTNet)
- Grande disponibilité, notamment les soirs de spectacle et certains week-ends ; permis B

CDI à temps complet

Rémunération selon grille CCNEAC et expérience

Renseignements complémentaires et candidature
 jusqu'au 10 mai 2021 : direction@lenouveaurelax.fr
 Site internet : www.lenouveaurelax.fr



OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR.TRICE DE PRODUCTION

DÉCOUVREZ L'OFFRE
 COMPLÈTE EN LIGNE SUR
FAB.FESTIVALBORDEAUX.COM

Sous l'autorité de la directrice, en lien avec
 l'administratrice de l'association FAB, en collaboration
 étroite avec l'ensemble de la Scène nationale Carré-
 Colonnes vous accomplissez les missions suivantes :

- Contribuer à la définition des objectifs et stratégies
- Mettre en œuvre le programme du festival
- Participer à la construction du programme avec la directrice et les partenaires extérieurs
- Budgéter, planifier, coordonner les projets avec les services et les partenaires extérieurs
- Préparer et animer les réunions inter-équipes
- Identifier les besoins humains et matériels pour la mise en œuvre des projets
- Évaluer et anticiper les contraintes techniques, logistique des projets notamment pour les projets hors les murs
- Effectuer une veille et des repérages artistiques à l'échelle régionale, nationale et internationale
- Accompagner les équipes artistiques sur les projets spécifiques
- Superviser et assurer la logistique d'accueil des artistes et du public
- Participer à la préparation des comités de suivi
- Contribuer à l'évaluation du festival : organiser les bilans internes et externes
- Encadrement d'un.e chargé.e de production CDD 6 mois, services civiques et/ou stagiaires

VOTRE PROFIL

- Expérience professionnelle de 10 ans minimum
- Expérience de la coordination générale et de la mise en œuvre de projets dans l'espace public en particulier
- Connaissance des réseaux professionnels et de l'actualité artistique dans le champ du spectacle vivant
- Compétences en gestion budgétaire

MODALITÉS

- CDI à temps plein
- Envoyer CV, LM à : candidature@festivalbordeaux.com
- Date limite de candidature : **30 avril 2021**
- Date prise de fonction : dès que possible
- Rémunération : Selon CCNEAC, groupe 3 échelon à définir en fonction de l'expérience
- Lieu de la mission : Bordeaux Métropole, bureaux situés à Bordeaux, Blanquefort et Saint-Médard-en-Jalles

NANTERRE

AMANDIERS

NANTERRE-AMANDIERS
recrute un.eADMINISTRATEUR.TRICE DE
PRODUCTION

Nanterre-Amandiers est un centre dramatique national. Un lieu de création ouvert sur le monde, proposant à un large public les visions stimulantes, nécessaires et audacieuses des artistes de notre époque et du répertoire.

Christophe Rauck a pris la direction du Théâtre au 1er janvier 2021. Parmi les artistes compagnons du projet de Christophe Rauck : Joël Pommerat, Anne-Cécile Vandalem, Tiphaine Raffier et Julien Gosselin.

Nanterre-Amandiers (construit en 1976) va vivre à partir de 2021 une rénovation de grande ampleur, de la machinerie scénique aux espaces d'accueil, ainsi que la création d'une troisième salle de 200 places. L'activité du théâtre et la programmation s'organiseront dans les ateliers décors transformés en théâtre éphémère pendant toute la durée des travaux, en partenariat ponctuellement avec des lieux hors les murs.

PROFIL DU POSTE PROPOSÉ

Sous l'autorité de la directrice de production, au sein d'un service comprenant trois personnes, dont deux administrateur.trice.s de production, il/elle met en œuvre et gère les spectacles et manifestations programmés par le théâtre. À ce titre, il/elle :

- est responsable de l'évaluation des moyens financiers, humains, matériels à mettre en œuvre pour la réalisation des projets artistiques qui lui sont confiés ;
- concoit à l'élaboration du budget prévisionnel des activités artistiques, en assure l'exécution et le suivi. Il/elle participe à la production des différents indicateurs de mesure et de gestion (états budgétaires, tableaux de bords, synthèses...) en collaboration avec les différents services ;
- négoce, le cas échéant rédige, et assure le suivi de tous les contrats (cessions, co-productions, artistes, cessions, conventions...) de la programmation et des activités annexes du théâtre ;
- organise et coordonne l'accueil des artistes et des compagnies ;
- travaille en complémentarité avec la directrice de production sur la diffusion et la mise en place des tournées (diffusion de l'information, prospection, relances et négociations) ;
- organise et accompagne les spectacles du CDN en tournée ;
- participe à la coordination des activités de formation professionnelle de « L'Atelier en liberté » ;
- veille à la bonne circulation des informations du service production en direction des services technique, comptabilité, et communication ;
- encadre tous les personnels rattachés au service (contrats à durée déterminée, stagiaires...). Il/elle est responsable de la bonne application des plannings dans le respect des règles conventionnelles ;
- participe à l'accueil du public lors de certains spectacles ou événements, y compris le week-end.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplôme de l'enseignement supérieur en gestion des institutions culturelles (ou équivalent)
Expérience significative en exploitation et production dans le secteur du spectacle vivant
Connaissance du secteur et des dispositifs institutionnels, des réseaux nationaux et internationaux

Intérêt pour la création contemporaine

Grande aisance relationnelle, rigueur de gestion, capacités d'organisation, d'anticipation, de prise d'initiative et de réactivité

Capacités d'analyse, de synthèse, et de rédaction, aptitude au travail en équipe

Curiosité, dynamisme, inventivité et disponibilité (soirs et week-ends)

Maîtrise des outils informatiques et logiciels métiers (pack office, logiciels de planification)

Anglais confirmé et deuxième langue souhaitée

PERMIS B

CONDITIONS D'EMPLOI ET RÉMUNÉRATION

CDI, groupe 4, au forfait cadre 210 jours annuels, salaire selon la grille de l'établissement, la grille de la CCNEAC et l'expérience

Avantages : 13ème mois, mutuelle santé, tickets restaurants, 50% Navigo

CANDIDATURE

Merci d'envoyer vos candidatures (lettre de motivation + CV détaillé) à l'attention de Philippe Luciat-Labry : p.luciat-labry@amandiers.com

Date limite du dépôt des candidatures : 26 avril 2021

Prise de poste : mai 2021

PROFIL CULTURE

La Ville de CARQUEFOU
recrute pour
L'Espace Culturel et de Congrès LA FLEURIAYEUN(E) RESPONSABLE
DU PÔLE RELATIONS PUBLIQUES,
COMMUNICATION ET MEDIATION CULTURELLE

Poste à temps complet à pourvoir au 01/09/21

DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Espace Culturel et de Congrès La Fleuriaye est un équipement structurant de la vie culturelle, économique et locale de la ville de Carquefou ayant deux missions :

- l'élaboration d'une saison culturelle exigeante et pluridisciplinaire (35 spect., 65 rep., 6 000 abonnés, 33 000 spectateurs/an)
- une activité dynamique de congrès et de location de salles.

DESCRIPTIF DU POSTE

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, vous serez chargé(e) du pôle relations publiques, communication et médiation culturelle. Vous coordonnerez ce pôle constitué d'une responsable billetterie, d'une chargée d'accueil et d'une chargée de communication (2,6 ETP).

- Vous participerez à la définition de la stratégie globale de la communication de l'établissement pour qu'elle soit plus moderne, vivante, créative et adaptée aux usages du numérique.

Vous assurerez son développement opérationnel, sa coordination et le bilan des actions de communication. Ainsi, vous réaliserez et/ou suivrez la conception de l'ensemble des supports papiers (rédaction, création graphique, impression) et celle des contenus numériques jusqu'à leurs diffusions et publications. Vous développerez également de manière active les relations presses. En outre, vous contribuerez au développement de l'image de l'ECC et de ses nouveaux projets.

- Vous développerez les relations auprès des publics et participerez à la conception et à la mise en œuvre d'actions de médiation culturelle sur le territoire. Il s'agira de fidéliser les usagers actuels, d'en élargir la fréquentation, et de prospecter de nouveaux publics ciblés en fonction de spectacles ou temps forts.

Vous piloterez ainsi des projets ponctuels et développerez des partenariats dans la durée avec les établissements scolaires, les instituts médico-sociaux, le tissu associatif et d'autres services ou établissements culturels de la ville.

En outre, vous contribuerez à faire émerger des actions et projets transversaux afin de créer les conditions de la rencontre entre le public et l'œuvre artistique. De façon plus générale, vous serez force de propositions pour le projet d'établissement et son développement.

PROFIL : Titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur en communication culturelle ou gestion des institutions culturelles • Expérience similaire souhaitée • Fort intérêt pour le spectacle vivant • Maîtrise d'Indesign • Aisance avec la gestion et l'administration des back office (wordpress) • Maîtrise des règles d'utilisation des différents médias sociaux • Disponibilité soirs et week-ends

QUALITÉS REQUISES : Rigueur, sens de l'organisation • Créativité, force de proposition et réflexion prospective • Excellentes qualités rédactionnelles et très bonne orthographe • Qualités relationnelles, aisance à travailler en équipe

Jury prévu semaine 22 • Cadre d'emploi : Attaché • Rémunération statutaire, régime indemnitaire, 13ème mois, tickets restaurant, participation prévoyance employeur • Contact : Jérôme Ménard, Directeur de l'Espace Culturel et de Congrès La Fleuriaye - 02.28.22.24.24

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et dernier bulletin de salaire avant le 14 Mai 2021 à recrutement@mairie-carquefou.fr ou Madame le Maire – Hôtel de Ville – 44470 CARQUEFOU

Reims.fr

La ville de Reims recrute
pour sa direction de la
culture et du patrimoine
un-e

Directeur-trice technique du spectacle vivant et des arts visuels

Avec ses 187.000 habitants, Reims est la 12^e Ville de France. Riche d'un patrimoine culturel majeur, d'un dynamisme artistique et d'un réseau d'acteurs de premier plan, la Ville de Reims porte une politique culturelle ambitieuse dans un cadre de vie agréable et attractif.

Au sein des services de la Ville, la Direction de la Culture et du Patrimoine a en charge, avec les acteurs culturels locaux et nationaux, les interventions de la Ville dans le secteur de la Culture. Parmi les missions opérationnelles de la Direction, le service des manifestations culturelles et de la régie des équipements culturels est en charge de la conception, du pilotage, de la coordination et de l'accompagnement du programme des manifestations de la Ville de Reims dans tous les domaines du champ de compétence de la direction. Il suit à ce titre les principaux projets de manifestations qu'ils soient portés directement ou qu'ils soient organisés en partenariat avec les différents acteurs culturels de la Ville. Il assure également la gestion et la programmation de lieux et salles de spectacles et d'expositions de la Ville, en régie directe.

Dans ce cadre vos missions résideront dans la préparation, l'organisation, la coordination et le contrôle de l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à l'usage, à la réalisation et à l'exploitation technique des lieux, des spectacles, événements et manifestations du spectacle vivant et des arts visuels organisés par les différents services de la Direction de la Culture et du Patrimoine.

Vous serez en charge de déterminer et valider des conditions techniques de réalisation et d'exploitation de diverses manifestations culturelles, mais également des conditions d'installation des publics. Pour cela vous vous assurerez de l'adéquation des besoins en moyens humains, financiers et techniques en fonction du cahier des charges. En tant que manager vous superviserez la mise en œuvre des réalisations tout au long de leur exploitation et assurerez la gestion administrative des personnels techniques. Enfin vous serez en charge de l'élaboration du budget de votre service en définissant les besoins d'investissement si nécessaire, ainsi que les opérations de maintenance.

Profil polyvalent vous possédez une culture artistique avérée, une expérience en direction technique et régie générale est un atout. Autonome dans le pilotage de projets mais également dans la gestion des budgets vous possédez une expérience avérée de management. Enfin vous connaissez le fonctionnement juridique des ERP.

Nous recherchons une personne capable de s'adapter à des demandes diversifiées et d'une grande réactivité. Notre futur-e directeur-trice technique doit avoir un sens du relationnel et d'écoute à l'égard des partenaires extérieurs mais également du travail d'équipe.

Conditions de recrutement : Titulaire d'un des grades du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ou lauréats de concours, à défaut contractuel.

Candidature avant le 07/05/2021

Merci de privilégier l'envoi par mail de votre candidature sur le site : www.reims.fr (offres d'emploi)

Lettre de motivation + CV détaillé à :
Ville de Reims
Monsieur Le Maire
Direction des Ressources Humaines
CS 8003 51722 REIMS Cedex

SCÈNE
NATIONALE
CARRÉ-COLONNES

OFFRES D'EMPLOIS

Découvrez les offres complètes
en ligne sur carrecolonnes.fr

La Scène nationale Carré-Colonnes
recherche pour développer
son Pôle Publics :

→ Un.e chargé.e du lien avec l'enfance et la jeunesse

CDI à temps plein / à pourvoir le 1^{er} juin 2021

- Vous participez à la recherche, au développement et à la fidélisation des publics scolaires
- En lien avec l'enseignant missionné par l'Éducation nationale, vous participez à l'élaboration d'outils pédagogiques
- Vous participez au développement des projets d'actions d'éducation artistique et culturelles
- Vous organisez l'accueil des groupes sur les représentations scolaires
- Vous participez à la mise en place des sensibilisations auprès des enseignants

→ Un.e chargé.e du lien avec les habitants et les associations

CDI à temps plein / à pourvoir le 1^{er} juin 2021

- Vous développez le lien avec le tissu local et associatif
- Vous prenez soin du lien aux publics
- Vous participez à la mise en place de projets participatifs
- Vous recrutez, informez et accompagnez les bénévoles
- Vous participez à l'accueil du public
- Vous mettez en place une diffusion des supports de communication

→ Un.e jardinier.e/maraicher.e

CDD 6 mois à temps plein /
à pourvoir dès que possible

- Vous prenez soin du jardin du Carré dans le cadre d'un projet participatif mené avec la Compagnie Opéra pagai
- Vous possédez autant des compétences en jardinage qu'une aisance relationnelle pour accueillir différents publics
- Vous pratiquez une gestion écologique des espaces végétalisés favorisant la biodiversité

candidature à envoyer à Adélaïde Sieber
a.sieber@carrecolonnes.fr

date limite de candidature
mardi 4 mai 2021

Structures de création et de diffusion

Direction

CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE (CNAC) à Châlons-en-Champagne (51). Directeur général (h/f). → Voir page 12

FESTIVAL DE MARSEILLE (13). Directeur (h/f). → Voir page 13

LE POÈME HARMONIQUE à Rouen (76) et Paris. Délégué général (h/f). → Voir page 15

THÉÂTRE DU PAYS DE MORLAIX. Directeur (h/f). Cand. avant le 19/04. Poste à pourvoir le 1/01. jflchris@gmail.com

ASSOCIATION DES CENTRES DRAMATIQUES NATIONAUX. Secrétaire général (h/f). Cand. avant le 30/04. Poste à pourvoir le 2/05. recrutement.acdn@gmail.com

Administration / production / diffusion

ESPACE MARCEL CARNÉ à Saint-Michel-sur-Orge (91). Administrateur (h/f). → Voir page 15

THÉÂTRE NOUVELLE GÉNÉRATION, CDN de Lyon (69). Responsable administratif et financier (h/f). → Voir page 15

LE NOUVEAU RELAX, scène conventionnée de Chaumont (52). Administrateur (h/f). → Voir page 16

FESTIVAL DES ARTS DE BORDEAUX (33). Directeur de production (h/f). → Voir page 16

NANTERRE AMANDIERS, CDN (92). Administrateur de production (h/f). → Voir page 17

ESPACE 600 à Grenoble (38). Administrateur (h/f). Cand. avant le 21/04. Entretien dès le 29/04. direction@espace600.fr

ESTBA, École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine. Coordinateur, responsable administratif (h/f). Cand. avant le 19/04. Entretien le 28/04. Poste à pourvoir en mai. d.berbel@tnba.org

LE HALL DE LA CHANSON. Administrateur (h/f). Cand. avant le 30/04. Entretien en mai 2021 Poste à pourvoir en juin-juillet. shureau@lehall.com et ohussenet@lehall.com

LA COMÉDIE CDN DE REIMS.

Chargé de production (h/f). Cand. avant le 26/04. Poste à pourvoir le 5/06. y.martin@lacomediedereims.fr

GRAMME CENTRE NATIONAL DE CRÉATION MUSICALE à Lyon (69). Administrateur (h/f). CDI. recrutement@grame.fr

GRABUGE à Nancy (54). Coordinateur général, Communication, référent formation (h/f). Cand. avant le 10/05. Poste à pourvoir en juin-juillet. vieassociative@reseaugrabuge.com

FEDELIMA à Nantes (44). Coordinateur des collaborations intersectorielles (h/f). Cand. 18/04. contact@fedelima.org

THÉÂTRE NATIONAL DE BRETAGNE. Responsable administratif (h/f). Cand. 18/04. CDD 4 mois à pourvoir du 1/07 au 3/12. e.jambu@t-n-b.fr

Communication / relations publiques

LE DÔME THÉÂTRE, scène conventionnée d'Albertville (73). Secrétaire général (h/f). → Voir page 15

CARRÉ COLONNES, scène nationale à Saint-Médard-en-Jalles (33). Chargé du lien avec l'enfance et la jeunesse (h/f) + Chargé du lien avec les habitants et les associations (h/f). → Voir page 18

LE DÔME THÉÂTRE à Albertville (73). Attaché à la billetterie et aux relations publiques (h/f). Cand. 30/04. Entretiens le 19/05. administration@dometheatre.com ; www.dometheatre.com

TANDEM à Douai et Arras. Chargé des relations avec les publics (h/f). Cand. 3/05. Pour le 7/06. rh@tandem.email

LIEU UNIQUE à Nantes (44). Chargé de relations aux publics pour la Libre Usine (h/f). CDI à pourvoir en juin. www.profilculture.com

MUSIQUE ET DANSE EN LOIRE-ATLANTIQUE (44). Chargé de communication et de production (h/f). Cand. avant le 20/04. Entretiens les 18 et 20/05. Pour septembre. recrutement@md44.asso.fr

Technique

LE VOLCAN. Régisseur principal lumière (h/f). Cand. avant le 21/04. Entretiens début mai.

Poste à pourvoir le 1/09. candidatures@levolcan.com

OPÉRA DE ROUEN NORMANDIE. Régisseur général (h/f). CDI. valeriegourdel@operaderouen.fr

LE NEST situé à Thionville. Directeur technique (h/f). CDI. recrutement@nest-theatre.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS MORNANTAIS. Régisseur général (h/f) pour l'Espace culturel Jean Carmet, à Mornant (69). CDD à pourvoir le 1/09. 04 78 44 72 40 ; culturel.prog@cc-paysmornantais.fr

PÔLE CULTUREL ALLENDE à Mons-en-Barœul (59). Régisseur de studio de répétition et d'enregistrement (h/f). CDI temps partiel. dbourges@ville-mons-en-baroeul.fr

VILLE DE NOISY LE GRAND (93). Régisseur de scène (h/f). https://jobaffinity.fr/apply/iqit4lggrza1vv7yah + Régisseur son (h/f). https://jobaffinity.fr/apply/trctvoui5aytafbvis

THÉÂTRE DU JEU DE PAUME à Aix-en-Provence (13). Régisseur général (h/f). Cand. avant le 25/04. CDI à pourvoir le 1/06. nathalieollier@legrandtheatre.net

Comptabilité

CARAMBA CULTURE LIVE à Paris. Comptable (h/f). Cand. 7/05. www.profilculture.com

Autres

CARRÉ COLONNES, scène nationale à Saint-Médard-en-Jalles (33). Jardinier/maraicher (h/f). → Voir page 18

FESTIVAL D'AVIGNON. Chargé de mission sanitaire Covid-19 (h/f). Cand. avant le 24/04. CDD saisonnier à pourvoir le 17/05. www.profilculture.com

LA MONNAIE DE MUNT (Bruxelles). Responsable du bureau d'études (h/f). Ref. « poste vacant - responsable du bureau d'études » ; jobs@lamonnaie.be

Fonction publique territoriale

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTE DE L'ISÈRE à l'Isle d'Abeau (38). Directeur du Vellein (h/f). → Voir page 14

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous
Tél. 02 40 20 60 21
emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

VILLE DE CARQUEFOU (44). Responsable du pôle relations publiques, communication et médiation culturelle (h/f) pour La Fleuriaye. → Voir page 17

VILLE DE REIMS (51). Directeur technique du spectacle vivant et des arts visuels (h/f) pour sa direction de la culture et du patrimoine. → Voir page 18

VILLE D'ARGENTEUIL. Directeur du Figuier blanc (h/f) + Assistant suivi administratif et financier pour la direction de l'action culturelle (h/f). Rubrique « espace emploi », https://recrutement.argenteuil.fr et cassandra.deweine@ville-argenteuil.fr

ALÈS AGGLOMÉRATION. Directeur (h/f) du conservatoire de musique d'Alès Agglomération. Cand. avant le 30/04. Poste à pourvoir le 1/09. recrutement@ville-ales.fr

CC TOURAINE VAL DE VIENNE. Responsable du pôle culture tourisme (h/f). Cand. avant le 30/04. rrh@cc-tvv.fr

ARGENTAN INTERCOM. Directeur du Conservatoire musique, danse et théâtre (h/f). Cand. avant le 1/05. www.argentan-intercom.fr

VILLE DE REIMS. Directeur technique du spectacle vivant et des arts visuels (h/f). Cand. avant le 7/05. www.reims.fr

GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE-SÉNART à Évry-Courcouronnes (91). Administrateur du théâtre de Corbeil-Essonnes et du Silo (h/f). Cand. avant le 14/05. recrutement@grandparissud.fr

VILLE DE CAEN (14). Chargé du développement des publics et de l'action culturelle (h/f). Cand. avant le 19/04. drh.offredemploi@caenlamer.fr

MC. Nicolas Merle a été nommé chef du bureau de l'interministériel à la sous-direction des pratiques culturelles (Délégation Transmission, territoire et démocratie culturelle) placée sous la direction de Bertrand Munin, au ministère de la Culture (MC). Il a occupé, entre autres postes, celui de chargé de mission au Département de l'éducation et du développement artistiques et culturels et de chargé de mission culture-justice au secrétariat général du ministère.

Réunion des opéras de France. Frédéric Pérouchine, le cofondateur de l'Association des professionnels de l'administration du spectacle (Lapas) et secrétaire général de l'Association des centres chorégraphiques nationaux et de l'Association des centres dramatiques nationaux, devient directeur de la Réunion des opéras de France (ROF). Il succède à Laurence Lamberger-Cohen, qui fait valoir ses droits à la retraite.

Domaine d'O. Valérie Daveneau a quitté ses fonctions de directrice au Domaine d'O. Thierry Negrou est nommé directeur général par intérim. Il était directeur de cabinet de Kléber Mesquida, président du Conseil départemental de l'Hérault.

GIP Cafés Cultures. Benoit Careil, adjoint à la culture de la Ville de Rennes, a été élu président du groupement d'intérêt public Cafés Cultures. Il succède à Dominique Muller, délégué à la musique au ministère de la Culture.

Quimper Bretagne Occidentale. Marion Droyer a pris ses fonctions de directrice de la culture au sein de la communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale. Elle était directrice du développement culturel et touristique du Département du Bas-Rhin.

Champs libres. Vincent Pérès a quitté son poste de chef du service arts et développement territorial à la direction de la culture de la Région Bretagne, pour rejoindre, au poste de directeur adjoint, Corinne Poulain, directrice des Champs libres, à Rennes (35).

TQI. Nicolas Favière prend le poste de régisseur général du Théâtre des Quartiers d'Ivry (TQI), Centre dramatique national du Val-de-Marne. Il y était régisseur son et vidéo, un poste en recrutement.

PARCOURS

Eli Commins, directeur du Lieu Unique

Il a pris la direction de la scène nationale de Nantes le 12 avril

C'est à nouveau une personnalité au profil atypique pour un scène nationale qui a pris les rênes du Lieu Unique (LU), à Nantes, ce 12 avril. Eli Commins a été universitaire, il a dirigé une compagnie qu'il qualifie de « théâtrale entre guillemets ». Il a été directeur adjoint de la Panacée, à Montpellier, centre de culture contemporaine. De 2016 à 2018, il a travaillé à la Direction générale de la création artistique (DGCA, ministère de la Culture) où il coordonnait les projets numériques et pluridisciplinaires. À ce titre, il s'occupait des appels à projets « Chimères » qui valorisent les expérimentations, notamment numériques, dans les arts de la scène. Le Lieu Unique et le TNG à Lyon participent à ce programme. Et, après deux années à s'occuper du tiers-lieu de résidences artistique Atelier B - la Matrice, à Paris, Eli Commins, 47 ans, va retrouver, entre autres, les Chimères, cette fois en tant qu'opérateur partenaire. « Ce qui m'intéresse, ce sont les croisements de pratiques, celles des visiteurs

comme celles des artistes, expose-t-il. Je m'intéresse aux formes transdisciplinaires, qui interrogent le cadre habituel dans lequel s'exercent les arts visuels et les arts vivants ». L'expérimentation s'exprime par de nouvelles relations aux œuvres, un changement de rapport à l'espace scénique, des formats différents...

Eli Commins dévoilera bientôt quelques noms d'artistes qui accompagneront le LU en création. Car, avec l'ouverture attendue en fin d'année des studios de Libre Usine, bâtiment en cours d'achèvement dans un quartier voisin, le Lieu Unique va développer son activité de production. La scène nationale ne sera toutefois pas entièrement dédié à cette exploration. « Une part du projet portera sur des formes plus habituelles, dans un esprit d'équilibre avec une ouverture à l'international et à la diversité des esthétiques. Et je m'intéresse beaucoup à l'idée de lieu culturel comme lieu de vie ce qui est la force du Lieu Unique où les publics se croisent. » | Y. P.



H. LAWSON

Orchestre national de Lille. Ghislain Abraham a été nommé responsable de la diffusion de l'Orchestre national de Lille, suite au départ de Francis Pailot (retraite).

Théâtre Garonne. Alexa Fallou, ex-administratrice de La Grainerie, à Balma, remplace Cécile Alcais à l'administration du Théâtre Garonne, à Toulouse (31). Marie Briulé remplace Bénédicte Namont à la programmation et Pauline Lattaque succède à Bénédicte Namont aux relations presse.

Bobigny. Dominique Bourzeix a été nommé directeur de l'action culturelle et artistique de la Ville de Bobigny, succédant à Catherine Roccard (retraite).

Théâtre Les Gêmeaux. Bruno Patino, président d'Arte GEIE et d'Arte France, devient président du Théâtre Les Gêmeaux/Scène nationale. Il succède à Bernard Favre d'Arcier.

Théâtre de la Mer. Daniel Urbach est directeur technique du Théâtre de la Mer, à Sète (34). Il remplace Hervé Villechenoux et a occupé différents postes en tant que régisseur général et directeur technique.

Le Carrousel. Hélène Chauvin a succédé à Fanny Oberti comme responsable de la diffusion et du développement de la compagnie Le Carrousel, basée à Montréal (direction artistique Gervais Gaudreault et Marie-Ève Huot).



D. DE

TDB. Gentiane Blanchard a rejoint l'équipe du Théâtre du Briançonnais (TDB) au poste d'administratrice. Ex-administratrice d'Antisthène, société de production à Paris, elle remplace Romaric Matagne, administrateur, puis directeur adjoint du TDB, devenu directeur en septembre, à la suite de Frank-Éric Retière.

FIL. Jean-Philippe Mauras succède à Lisardo Lombardía comme directeur artistique du Festival interceltique de Lorient (FIL). Il dirige l'agence Lenn Production, à Quimper (29), après avoir été directeur général du Festival de Cornouaille. Lisardo Lombardía a fait valoir ses droits à la retraite.

Orchestre national d'Auvergne. Thomas Zehetmair, chef principal de l'Orchestre de chambre de Stuttgart, a été nommé chef principal de l'Orchestre national d'Auvergne à compter de la saison 2021-2022, succédant en juin à Roberto Forés Veses.

D. R.